



L'ARMORIQUE

Société régionale
des Bretons
de Tunisie



BULLETIN ANNUEL



BULLETIN ANNUEL

DE

66 L'ARMORIQUE 99

Société Régionale des Bretons en Tunisie

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU 30 JUIN 1920



SOMMAIRE

Organisation de l' « Armorique ».....	2
Statuts de la Société.....	3
La belle activité de notre groupement.....	6
Section de Tunis.....	10
— Bizerte.....	28
— Sousse.....	49
— Ferryville.....	51
— Gabès.....	67
Rubrique générale.....	72
Monseigneur Raoul.....	76

*Commissaire de l'Armée
au Ministère de la Défense
La Société Générale de l'Armorique
à Paris*



PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- M. ATMANÉ GULLON, Résident Général de la République Française, à Tunis;
- M. LE TROGUEUR Yves, sénateur, ancien ministre;
- Mgr. RAOUL, Vicaire général honoraire, Archidiacre de Carthage;
- M. LE THELIEF LOUIS, Inspecteur général honoraire des Services administratifs du Gouvernement Tunisien, Vice-Président adjoint de la Municipalité de Tunis;
- M. RICHARD, Procureur de la République, à Cholet (Maine-et-Loire).

BUREAU CENTRAL

Secrétaire général : M. LE GLENN LOUIS, Sous-Chef de Service à la Trésorerie générale de la Tunisie.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Il existe cinq sections de l' « Armorique » : à Tunis, Bizerte, Ferryville, Sousse et Gabès.

Chacune de ces sections est administrée par un bureau dont la composition figure au présent « Bulletin » qui comporte une division spéciale par section.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ L' « ARMORIQUE »

adoptés en Assemblée Générale le 28 mars 1920
approuvés par Arrêté du 30 juin 1920.
modifiés et adoptés en Assemblée Générale le 1^{er} février 1925

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé à Tunis, entre les Bretons résidant en Tunisie, une Société régionale qui prend le nom de l' « Armorique ».
Le Siège central de la Société est à Tunis.

ART. 2. — Cette Société se compose de membres actifs et de membres honoraires.

ART. 3. — Pour être membre actif il faut :

- 1^o Être originaire de Bretagne, c'est-à-dire y être né ou être issu de parents bretons;
- 2^o Être présenté par deux membres actifs et admis par le Bureau;
- 3^o Verser une cotisation annuelle de 15 francs pour faire face aux frais d'administration.

ART. 4. — Peuvent être admises comme membres honoraires :

- 1^o Les femmes des membres actifs;
- 2^o Toutes les personnes qui, quoique n'étant pas nées en Bretagne, mais y ayant résidé un certain nombre d'années ou ayant des liens d'attache avec les Bretons, désirent témoigner leur sympathie au groupement.

ART. 5. — La cotisation annuelle pour les membres honoraires est de cinq francs.

ART. 6. — La Société est placée sous le patronage de présidents d'honneur désignés en Assemblée générale et administrée par un bureau composé de : un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, quatre assesseurs.

Il peut être créé un Président général.

ART. 7. — Tous les membres du Bureau sont élus pour un an, à la première assemblée générale de chaque année. Le vote peut être émis à mains levées ou au bulletin secret, selon la demande de la majorité des sociétaires présents à la réunion.

Pour faire partie d'un des bureaux de la Société, il faut être né en Bretagne ou être né de père ou de mère né en Bretagne.

ART. 8. — Seuls les membres actifs peuvent prendre part aux délibérations ou élections.

ART. 9. — Les membres du Bureau sortant sont rééligibles.

ART. 10. — Le Bureau a pour mission :

1° de faire exécuter les statuts; 2° de mettre la Société en règle avec les lois et décrets; 3° de convoquer les membres du groupement aux réunions extraordinaires; 4° de présider les réunions; 5° de recevoir et d'agréer les demandes d'admission; 6° de recevoir les communications des Sociétaires et d'y répondre; 7° d'effectuer d'une façon générale tous les actes d'administration qui concernent la Société; 8° d'organiser annuellement, au printemps, un Pique-nique, en décembre la fête de Noël; 9° d'entretenir des relations amicales avec les Sociétés similaires de France et des Colonies; 10° de représenter la Société dans les cérémonies officielles; 11° de recueillir par l'entremise du trésorier, chargé des opérations du compte-courant en banque, les cotisations prévues aux articles 3, 5 et 16; 12° de rendre compte aux Assemblées générales des actes qu'il a accomplis.

ART. 11. — Le Bureau se réunit toutes les fois qu'il est nécessaire, les réunions sont provoquées par le Président ou le Secrétaire général; les décisions ou délibérations ne sont valables que si six des membres au moins sont présents.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, la présidence des réunions du Bureau revient au membre le plus âgé.

ART. 12. — Les réunions périodiques ont pour but de resserrer les liens de camaraderie existant entre les membres de l'« Armorique », en leur permettant de se grouper à intervalles réguliers. La présence à ces réunions est facultative, mais il est recommandé aux sociétaires d'y assister le plus possible.

Les membres honoraires peuvent assister à ces réunions.

ART. 13. — Toutes discussions politiques ou religieuses sont interdites.

ART. 14. — Lors du décès d'un membre de l'« Armorique », soit actif ou honoraire, le Bureau, s'il est prévenu à temps, en avise les Sociétaires par les moyens dont il peut disposer, afin de permettre à ceux qui le peuvent d'assister aux funérailles.

ART. 15. — La qualité de membre titulaire se perd par la démission volontaire ou la radiation.

ART. 16. — Des Sections de l'« Armorique » pourront être créées dans les principaux centres de la Régence. Ces sections, désigneront parmi leurs membres un Bureau composé comme suit : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, trois assesseurs.

La cotisation annuelle de quinze francs sera perçue par le trésorier de la Section. Sur cette cotisation il sera effectué, au Bureau Central de l'« Armorique », à Tunis, un versement de deux francs par an et par membre pour les frais divers de correspondance, le restant de la cotisation étant conservé par la Section pour ses frais d'administration.

ART. 17. — Les présents statuts seront soumis à l'approbation du Gouvernement Tunisien, les modifications ou additions qui seraient faites ne seront exécutoires qu'après l'approbation de l'Assemblée générale du Siège Central de l'« Armorique », à Tunis.

ART. 18. — En cas de dissolution d'une section de l'« Armorique » créée dans la Régence, le reliquat des fonds disponibles de cette Section, sera versé à la caisse du bureau Central, à Tunis.

ART. 19. — En cas de dissolution de la Société, le reliquat des fonds disponibles du siège central sera affecté à une œuvre de bienfaisance choisie par le Bureau.



LA BELLE ACTIVITE DE NOTRE GROUPEMENT

Nous croyons devoir souligner, dès les premières pages de notre « Bulletin », la belle activité déployée, durant ces derniers mois, par les différentes sections de l'« Armorique » et qui a eu pour résultat certain d'attirer sur notre société l'attention sympathique de la population tunisienne et l'a, du même coup, placée en tête des groupements régionaux de la Régence.

A cette fin — et aussi pour ne pas être taxé peut-être d'exagération ou de « chauvinisme » — il nous suffira de reproduire in-extenso l'élogieux article suivant paru à l'époque dans « La Bretagne à Paris, en France et aux Colonies » et dans toute la presse bretonne.

L'ADMIRABLE ACTIVITE DE « L'ARMORIQUE » DE TUNISIE

L'« Armorique » de Tunisie vient de faire preuve, au cours de ces dernières semaines, d'une admirable activité dont feraient bien de s'inspirer beaucoup de nos sociétés bretonnes.

Interdiction du film infame

Après avoir fait échec à la tentative de projection, en Tunisie, du film indésirable « Tout va très bien, Madame la Marquise »⁽¹⁾, l'« Armorique » a organisé une série de manifestations qui ont été, pour nos compatriotes, l'occasion de témoigner leur profond attachement à leur petite patrie et ont permis, une fois de plus, d'attirer l'attention de toute la population tunisienne sur le charme de notre belle province.

A la veille de l'Exposition Internationale, qui doit amener à Paris de nombreux visiteurs, cette magnifique propagande de l'« Armorique » ne manquera certainement pas d'en engager beaucoup à prolonger leur voyage jusqu'en Bretagne, et nous devons nous en réjouir vivement.

(1) Nous tenons à féliciter et à remercier publiquement ici notre distingué compatriote M. Louis Le Theuff, originaire de Quimper, Président d'Honneur de l'« Armorique », inspecteur général honoraire des services administratifs de la Régence et actuellement vice-président adjoint de la Municipalité de Tunis, qui a pris lui-même la décision d'interdire ce film abject.

Grands concerts bretons à Tunis, Bizerte et Ferryville, avec le concours des bardes M. et M^{me} Cueff, de Pont-Aven et leur fillette Annick

Depuis de longs mois, le Comité de l'« Armorique » était en relations avec le barde Cueff en vue d'organiser, dans les principales villes de la Régence, une série de concerts bretons. Ceux-ci ont eu lieu avec le plus grand succès, à Tunis, Bizerte et Ferryville.

Ces concerts avaient été placés sous le haut patronage de notre très distingué compatriote, M. Armand Guillon, Résident général de France, Président d'Honneur de l'« Armorique », et furent donnés au profit des « livres de l'Enfance de M^{me} Guillon. Ceci ne pouvait qu'en assurer le succès complet.

Inutile de donner des détails sur ces différentes représentations, la présence de M. et M^{me} Cueff et de leur charmante fillette Annick suffisant à démontrer le caractère spécifiquement breton du programme.



M. et M^{me} CUEFF et la petite ANNICK

Nous devons seulement signaler que la représentation officielle fut donnée à Tunis, au Théâtre Municipal, et fut honorée de la présence de M. le Résident général et de M^{me} Guillon, à qui M. et M^{me} Coeff furent présentés à l'entr'acte, par MM. Guillemot, président honoraire du groupement; Jamet, président, et Le Guern, secrétaire général.



ANNICK

Nous avons remarqué, dans la nombreuse et élégante assistance: M. Louis Le Theuff, président d'honneur de l' « Armorique »; le général Latguelot, maire de Tunis; M. Gau, directeur général de l'Enseignement; M. Buvolet, directeur des Travaux publics, et de nombreuses personnalités.

Le succès fut aussi très grand à Bizerte, où la séance, donnée à l' « Olympia-Cinéma », était placée sous la présidence de M. Mottes, contrôleur civil; puis à Ferryville, où elle eut lieu à la salle des fêtes municipale, en présence de M. le contre-amiral Husson, major général, Président d'Honneur de la Section.

Partout, nos compatriotes ont charmé leurs auditeurs, et la presse tunisienne a été unanime à adresser des éloges aux artistes et aux organisateurs.

Banquet

Enfin, le banquet annuel de la section de Tunis eut lieu également à la même époque.

Faisant suite à ces représentations bretonnes et les couronnant en quelque sorte, il devait, lui aussi obtenir le plus franc succès.

Donné dans la grande salle du « Carillon », décoré pour la circonstance d'écussons et de drapeaux bretons qui donnent si grande allure et un aspect si imposant à leur réunions, ce banquet fut, pour les Bretons, une nouvelle occasion de manifester leur solidarité et d'exprimer leur attachement envers la petite patrie lointaine.

Le Résident général, empêché, s'était fait représenter par son officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Lorin, notre sympathique compatriote de Guérande, toujours si dévoué à l' « Armorique ».

A la table d'honneur, avaient pris place également, M. et M^{me} Coeff, en costume de gala; MM. Le Theuff, Président d'Honneur; Jamet, président; Guillemot, président honoraire; Delaunay et Gérard, vice-présidents; Guénéal, président, et Robin, vice-président de la section de Bizerte; Graignic, contrôleur civil; Calarn, commissaire de police; le capitaine Tanguy, représentant la section de Ferryville, etc...

Au dessert, de brefs discours exaltant l'amour de la Bretagne, furent prononcés par MM. Jamet et Le Theuff. Puis au milieu des applaudissements de toute l'assistance, le lieutenant de vaisseau Lorin remit à M. et M^{me} Coeff, les insignes du Nichan-Iffikhar, qui venaient de leur être décernés par le Résident général, pour leur bonne propagande bretonne et française, au profit d'une œuvre charitable.

Très émus, nos bardes répondirent... par des chansons et firent longtemps encore leur auditoire sous le charme de leurs jolies voix.

Belle propagande pour l' « Armorique ».

Vive la Bretagne!



TUNIS. — Vue générale prise de la Kasbah.

I. — SECTION DE TUNIS

BUREAU POUR 1936-1937

- Président honoraire* : M. Antoine GUILLEMET, Président de la Chambre des Requêteurs de l'Ouzara;
- Président* : M. JAMET, Contrôleur principal des Douanes en retraite;
- 1^{er} Vice-Président* : M. DELLAUNAY, Fondé de pouvoirs à la C^e Algérienne;
- 2^e* — M. GÉRAUD, chef de Bataillon en retraite;
- Secrétaire* : M. Louis LE GUEBN, sous-chef de Service à la Trésorerie Générale;
- Trésorier* : M. Joseph ROPERS, contrôleur des Patentes;
- Secrétaire-adjoint* : M. Edmond CONFERR, commis de l'Enregistrement;
- Trésorier-adjoint* : M. Lucien JOLY, aide-préparateur géomètre au Service Topographique;
- Assesseurs* : M. BRUSQ, chef d'atelier à la Compagnie des Ports (Délégué à la Goulette);
 M^e Yves NICOLAS, avocat au Barreau de Tunis;
 M. DANGUY DES DÉSERTS, employé à la C. F. T.;
 M. Auguste ROPERS, employé à la Société « Shell ».

A. — LISTE DES SOCIÉTAIRES

- ABRILL Laurent, comptable, Service Botanique et Agronomique de l'Ariana, 59, av. Jean-Jaurès, Tunis.
- ALLAIRE Aimé, patron des Douanes, 6, rue Robaglia, à La Goulette.
- ALLAIRE Marcel, sous-patron des Douanes, Villa « Vincende » rue de l'Église projetée, Le Kram.
- AMET Victor, gardien de la paix, 1, rue Baal, à La Goulette.
- ARBOUCS (M^{me}), née Mendic Adèle, r. Elvère, Le Kram.
- ACFFREY André, sous-officier d'artillerie, rue des Glycines, Saint-Henri.
- ACTHAY Alfred, pilote, La Goulette.
- ACTHAY Marc, pilote, La Goulette.
- BARIS Maurice, directeur de l'Orchestre symphonique municipal, à Tunis.
- BABY (M^{me}), 3, avenue de Carthage, à Tunis.
- BABY, villa « Denise », Mongil-Radès (et M^{me}).
- BAQUART Marcel, employé à la C.F.T., 5, rue Sobajil, Tunis (et M^{me}).
- BARBE Anne (M^{me}), cuisinière à la Maison Modèle, Tunis.
- BAUTHAMY Eugène, expert phylloxérique, Maison des Agriculteurs, 6, avenue Roustan, à Tunis.
- BEAUVAIS Roger, commissaire de police, Service des Renseignements généraux, boul. Bab-Benat, Tunis.
- BEILLET, colon, à Oussefia.
- BELFORT Joseph, médecin de colonisation, Téboursouk (et M^{me}).
- BELZ Jean, ingénieur, Centrale Electrique, La Goulette.
- BERRIALLY, commandant de port en retraite, 1, rue de Béja, à Tunis.
- BERUEL, gendarme, à Adjud.
- BIDET-COUCANAP Célestin, contremaître agricole, Le Kef.
- BIZEUL, chef de Bataillon, commandant d'Armes, Le Kef.
- BODINEAU Eugène, gendarme, Houmt-Souk.
- BOSSÉ Philippe, sous-officier, Section d'Études, La Kasbah, Tunis.
- BOTRE J.-B., chanoine, Essemame, Béja.
- BOUCHÉ (M^{me}), professeur au Lycée Armand-Fallières, Tunis.
- BOUCHER François, Chef de bataillon, Directeur de la P. M. S., Tunis.
- BOCER François, professeur au Collège Alsour, Tunis.
- BOCVIER Roger, comptable, 23, rue Courbet, Tunis.
- Lampaul-Guilbiliau (Finistère).
- Chateaudren (Côtes-du-Nord).
- Chateaudren (Côtes-du-Nord).
- Auray (Morbihan).
- Plonaret (Côtes-du-Nord).
- Plebedel (Côtes-du-Nord).
- Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).
- Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).
- Nantes (Loire-Inférieure).
- Quimper (Finistère).
- Quimperle (Finistère).
- Finistère.
- Loudéac (Côtes-du-Nord).
- Avessac (Loire-Inférieure).
- Fougères (Ile-et-Vilaine).
- Ile-et-Vilaine.
- La Trinité-sur-Mer (Morbihan).
- Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).
- Morbihan.
- Oudan (Loire-Inférieure).
- Bonneuvre (Loire-Inférieure).
- Landeheun (Côtes-du-Nord).
- Morbihan.
- Quemper-Guezennec (C.-du-Nord).
- Pleyben (Finistère).
- Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

BERTHOU Edouard, Palais de la Résidence, La Marsa.
 BHAUD Jean-Marie, agent de police, Commissariat Central, Tunis.
 BRIETONNIERE Gaston, contremaître métallurgiste, 74, avenue de Carthage, Tunis.
 BRITON Marcel, mécanicien à la C.F.T., villa « Marthe », avenue de France, Saint-Germain.
 BROUHE Charles, chef de secteur électrique à la C.F.T., Mateur.
 BUDHOUCET Paul, instituteur au Lycée Carnot, 23, rue de Metz, Tunis.
 BRUSQ Eugène, chef d'atelier à la Compagnie des Ports T.S.S., La Goulette.
 CABRÉ Jean, capitaine d'infanterie coloniale au 10^e R.T.S. à La Goulette.
 CALARN Jean, commissaire divisionnaire, Bizerte.
 CALARN René, 25, rue Courbet, Tunis.
 CALVO Roger, adjoint technique des T.P., Tunis.
 CARABÉ Jean-Louis, receveur des P.T.T., Kaima-Djerda.
 CARROC Marc, pilote, Air-France, Khereddine.
 CARLE (M^{me}), née Guérin Yvonne, 6, rue des Mélias, à Bellevue.
 CASTEL Paul, 62^e Artillerie, 1^{er} C^o, La Kasbah, Tunis.
 CHABOT Alexandre, brigadier de police, 31, rue El-Jor-man, Tunis.
 CHAUVET Henriette (M^{me}), employée à l'École d'Agriculture de Smindja, par Zaghouan.
 CHEROUVRIER, docteur, 209, avenue de Paris, Tunis.
 CHEFOLIAU Emile, juge au Tribunal Civil, 15, avenue de Carthage, Tunis.
 COLOMBEL Henri, ingénieur, Service Topographique, Travaux publics, Tunis.
 CONAN Louis, 3, rue El-Bramil, Tunis.
 COBBES Marcel, rédacteur principal au Secrétariat général du Gouvernement tunisien, 25, rue Ismaël-Dubos, Tunis.
 CORFMI Edmond-Louis, commis de l'Enregistrement, 41, rue El-Morkad, à Tunis.
 COTTET Auguste, retraité, 20, avenue de Madrid, Tunis.
 COTTET Honoré, 20, avenue de Madrid, Tunis.
 COTÉ Albert, capitaine-aviateur en retraite, Cercle Militaire, Tunis.
 GOUTNET Léonce, receveur économe, Hôpital Sadiki, Tunis.
 CREX Jean-Marie (M^{me} V^{ve}), Hammam-Lif.
 CREX Louis, instituteur, à Saint-Germain.
 CRÉZE Guy, commis à la Banque de l'Algérie, Tunis.
 DABADIE, artiste-peintre, Sainte-Monique.

Le Faou (Finistère).
 Le Pin (Loire-Inférieure).
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Romans (Loire-Inférieure).
 Lannion (Côtes-du-Nord).
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Audierne (Finistère).
 Pontivy (Morbihan).
 Saint-Thégonnez (Finistère).
 Saint-Thégonnez (Finistère).
 Brevetoux (Côtes-du-Nord).
 Brest (Finistère).
 Guivinec (Finistère).
 Rennes (Ille-et-Vilaine).
 Brest (Finistère).
 Elliant (Finistère).
 Clion (Loire-Inférieure).
 Ille-et-Vilaine.
 Vannes (Morbihan).
 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
 Saint-Nicodème (Côtes-du-Nord).
 Tréguier (Côtes-du-Nord).
 Indret (Loire-Inférieure).
 Indret (Loire-Inférieure).
 Ligné (Loire-Inférieure).
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Douarnenez (Finistère).
 Douarnenez (Finistère).
 Quinlin (Côtes-du-Nord).
 Finistère.

DANGUY DES DÉSERTS, employé à la C.F.T., 42, rue de la Poste, Hammam-Lif.
 DANGUY DES DÉSERTS (M^{me}), Hammam-Lif.
 DANIEL Maxime, employé à la Société Shell, au Sers.
 DAVID Joseph, adjudant de gendarmerie, 25, rue d'Isly, à Tunis.
 DASY Jean, secrétaire de police, Mateur.
 DELAGE Yvonne (M^{me}), infirmière, 1^{er}, rue de Valmy, à Tunis.
 DELANOE Auguste, capitaine en retraite, 10^{es}, place Garibaldi, Tunis.
 DELANOE Auguste, opérateur au Service Topographique, 10^{es}, place Garibaldi, Tunis.
 DELAUNAY Léon, fondé de pouvoirs à la Compagnie Algérienne, Tunis.
 DERREN Jules, gardien de la paix, Djerba.
 DIGOY Gilbert, contrôleur civil, vice-consul de France H.C., 10, rue Léon-Roches, Tunis.
 DUCRET, sous-patron des Douanes, El-Adjim.
 DUPESNE (M^{me}), née Plumier Blanche, docteur en médecine, 178, avenue de Paris, Tunis.
 DUPUY Gaston, (M^{me} V^{ve}), à Saint-Germain.
 DURAND, chef-pilote, La Goulette.
 EVES Pierre, Bar Marie, 5, r. de la Commission, Tunis.
 EUVREMER Yves, mécanicien aux Monopoles, villa « Liliane », 16, rue de la Corniche, Bellevue.
 EUVREMER (M^{me}), née Déprès, villa « Liliane », 16, rue de la Corniche, Bellevue.
 FAURE Charles, colon, El-Aroussa.
 FAURE Jean, colon, Khang-Morou, Testour.
 FILLY (M^{me}), dame-employée des P.T.T., Tunis.
 FLOCH Finere, adjudant-chef en retraite, Maison Tail-lade, Dubosville.
 FLOCH Marcelle (M^{me}), dame-employée des P.T.T., Mateur.
 FOLGOAS Gaston, lieutenant au 10^e R.T.S., La Goulette.
 GARNAUD Jeannie (M^{me}), Maxula-Radés.
 GARRE Jean, receveur des P.T.T., au Sers (et M^{me}).
 GARRE Ambroise, capitaine de la marine marchande, rue Général Khéreddine, à Khéreddine.
 GASSELIN DE RICHEROUE (M^{me}), 32, rue de Metz, à Tunis.
 GAUDEMONT (DE), 83^{bis}, rue Courbet, Tunis.
 GENDRON Max, interne en chirurgie, Hôpital Sadiki, Tunis.
 GÉBARO Lucien, chef de bataillon d'infanterie coloniale, en retraite, villa « François-Lucie », 3, rue Binger, Tunis.
 GOUIN Louis, contrôleur civil, Béja.

Daoulas (Finistère).
 Lannion (Côtes-du-Nord).
 Pleudaniel (Côtes-du-Nord).
 Asserac (Loire-Inférieure).
 Côtes-du-Nord.
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Dinan (Côtes-du-Nord).
 Dinan (Côtes-du-Nord).
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Finistère.
 Pont-Croix (Finistère).
 Guérande (Loire-Inférieure).
 Loire-Inférieure.
 Quimper (Finistère).
 Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
 Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Saint-Thégonnez (Finistère).
 St-Pierre-Quilbignon (Finistère).
 Audierne (Finistère).
 Pont-l'Abbé (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Locmaria-Berrien (Finistère).
 Billiers (Morbihan).
 Hannebont (Morbihan).
 Loire-Inférieure.
 La Montagne (Loire-Inférieure).
 Lambézellec (Finistère).
 Nantes (Loire-Inférieure).

GOURRU Roland, colon, Domaine d'El-Khériba, Souk-el-Kheunis.
 GOURET DE Paul, contrôleur civil en retraite, 3, rue d'Isly, Tunis.
 GRANGE André, avocat au Barreau, 8, rue Victor-Hugo, Monfleury.
 GUILLET, agent militaire, 3, rue d'Isly, Tunis.
 GROSCLAUDE Jeanne (M^{me}), villa « Roger », Badès.
 GUYON Marie (M^{me} V^{ve}), Hôpital Sadiki, Tunis.
 GUYEN Christian, surveillant principal de la voie et des travaux à la C.F.T., Tebourte.
 GUYEN Louis, brigadier des Eaux et Forêts en retraite, Salammbô (et M^{me}).
 GUYON Maurice, maître-sellier au 62^e R. A., La Manouba (et M^{me}).
 GULLAS, sous-patron des Douanes, Djerba.
 GUILLET Antoine, Président de la Chambre des Requêtes de l'Ouzara, Tunis.
 GUILLET Jean-Pierre, receveur des Postes en retraite, 125, avenue de Paris, Tunis.
 GUILLET René, garde des forêts, Ouléb-Gacem.
 GULLOT, magasinier au Parc d'Artillerie, 1, rue Moïses, Belvédère, Tunis.
 GULLON (M^{me} V^{ve}), Fochville.
 GUINET (M^{me}), 46, avenue Jules-Ferry, Tunis.
 GUY, maître-bottier, 1, rue Léon-Roches, Tunis.
 GUYADER Albert, contrôleur civil, 8, rue Jeanne-Hachette, Tunis.
 GUYONVAUX Alphonse, monteur aux P. T. T., Foyer du Combattant, Tunis.
 HABLAVILLE (D') André, « Air-France », Tunis.
 HAIGOLET (D'), inspecteur commercial à la C. F. T., Tunis.
 HAMON Albert, juge au Tribunal de Sousse.
 HAYER André, comptable, 2, rue Solferino, Tunis.
 HAYER (M^{me}), née Launay, 2, rue Solferino, Tunis.
 HELARY Joseph, agent général d'éditions françaises, 6, rue de Grèce, Tunis (et M^{me}).
 HELDT Henri, inspecteur de la navigation et des pêches maritimes, Salammbô.
 HERNOT Albert, agriculteur, La Soukra.
 HERMOT Charles, expert près les Tribunaux, 36, rue de Colmar, Tunis.
 HERYE, commis-greffier au Tribunal Civil, 14, rue Colombe, Monfleury.
 HILLEN Auguste, Compagnie des Ports, La Goulette.
 JAMET Colonel, contrôleur principal des Douanes en retraite, 1, rue de Toulon, Tunis.

Ploubazlanec (Côtes-du-Nord).
 Arzey (Morbihan).
 Lorient (Morbihan).
 Côtes-du-Nord.
 Tréfont (Finistère).
 Hôpital-Couffrant (Finistère).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Pannard-le-Vieuzac (C.-du-N.).
 Plerguer (Ile-et-Vilaine).
 Morbihan.
 Rennes (Ile-et-Vilaine).
 Quimper-Guézennec (C.-du-Nord).
 Morbihan.
 Plozevet (Finistère).
 Finistère.
 Ile-et-Vilaine.
 Ile-et-Vilaine.
 Bodilis (Finistère).
 Basse-Indre (Loire-Inférieure).
 Brest (Finistère).
 Loire-Inférieure.
 Basse-Indre (Loire-Inférieure).
 Basse-Indre (Loire-Inférieure).
 Kérity-Paimpol (Côtes-du-Nord).
 Lamballe (Côtes-du-Nord).
 Brest (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Chatelaudren (Côtes-du-Nord).
 Saint-Coulomb (Ile-et-Vilaine).

JAMET Auguste, ingénieur A. M., professeur à l'Ecole Emile-Loubet, Tunis.
 JAMET Francis, sous-chef de service à la Direction des Finances, villa « Beaurégard », rue Laplace, La Manouba, Tunis.
 JAN Yves, comptable, 5, passage Durand-Claye, Tunis.
 JERASSE (M^{me}), Recette de l'Enregistrement, Grombala.
 JOBERT Tina (M^{me}), Direction de la Mine, Rebiba.
 JOUAN Henri, commis à la Banque de l'Algérie, Tunis.
 JOUANNEUX Joseph, base aérienne, N° 204, El-Aouina.
 KÉRABY Louis, officier marinier, Batterie de Sidibon-Said.
 KÉRÉNEUR Charles, sous-officier, secrétaire au D. M. L., 14^{me}, rue Bou-Chnak, Tunis.
 KÉRÉNEUR (M^{me}), née Le Douche, 14^{me}, rue Bou-Chnak, Tunis.
 KÉRIFRES Pierre, commis à la Banque de l'Algérie, Tunis.
 KERHARREC Léon, comptable, villa « S^{te}-Geneviève », rue Paul-Bourde, Tunis.
 KENSUAL, pilote à la Compagnie Air-France, Tunis.
 KERUEL Louis, 19, rue de Grenoble, Tunis.
 KERVENAL Anatole, faisant fonctions de chef de poste de police, à Tabarka.
 KERVENAL Louis, facteur-chef des P. T. T., 25, rue de Besançon, Tunis.
 KERVENAL Pierre (M^{me} V^{ve}), Le Bardo.
 KERVENAL (M^{me}), 5, rue Sobohji, Tunis.
 LABELLE, représentant de commerce, 65, rue de Bretagne, Tunis.
 LATOUR François, maréchal des logis au 62^e R. A., La Manouba.
 LANVIER Jeanne (M^{me} V^{ve}), 7, rue du Jura, Mégrine.
 LE BLOA Pierre, employé à la Trésorerie Générale, 5, avenue Marcellin-Berthelot, Tunis.
 LE BOY François, employé à la C.F.T., 3, rue de Tunis, Hammam-Lif.
 LEBON Victor, chef de poste de police, Le Bardo.
 LE BORGNE Joseph, représentant, r. de Nancy, Le Kef.
 LE BOURGIS Vincent, gendarme, Fériata (et M^{me}).
 LE BORGNE, retraité, La Goulette.
 LE CADRE Jeanne (M^{me}), Café Tabaris, 17, avenue de Carthage, Tunis.
 LE CALVEZ Emile, capitaine du S/S « S^{te}-Bernadette », chez M. Guido Montefiore, 16, av. de France, Tunis.
 LE CHARFENTIER, chef de poste de police, Ben-Arous.
 LE GUÉVEL Yves, capitaine du « Tunisien », chez M. Montefiore, 16, avenue de France, Tunis.

Saint-Coulomb (Ile-et-Vilaine).
 Saint-Coulomb (Ile-et-Vilaine).
 Trémeven (Côtes-du-Nord).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Plonegal-Moyson (Finistère).
 Trégomeur (Côtes-du-Nord).
 Quimper (Finistère).
 Trédarzac (Côtes-du-Nord).
 Brest (Finistère).
 Plozéret (Côtes-du-Nord).
 Plomech (Finistère).
 Siam (Finistère).
 Camaret (Finistère).
 Quimper (Finistère).
 Douarnenez (Finistère).
 Douarnenez (Finistère).
 Douarnenez (Finistère).
 Douarnenez (Finistère).
 Lorient (Morbihan).
 Loequiver (Finistère).
 Moelan (Finistère).
 Callac (Côtes-du-Nord).
 Fougères (Ile-et-Vilaine).
 Il-de-Batz (Finistère).
 Morbihan.
 Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
 Ploubazlanec (Côtes-du-Nord).
 Finistère.
 Ploubazlanec (Côtes-du-Nord).

LE CHEVALIER (M^{me}), née Gèneslay, 39, avenue de Carthage, Tunis.
 LECLERC Emile, agent de police, 2^{me}, rue de la Victoire, Tunis.
 LE CONTE, Directeur de l'Enseignement Secondaire à la Direction générale de l'Instruction publique, Tunis (et M^{me}).
 LE COSE Jean, patron des Douanes, 19, rue Thiers, Tunis.
 LE COZ Yves, commis principal à la Trésorerie Générale, 5^{me}, rue d'Isly, Tunis.
 LE DIVELLE Emmanuel, 28, rue de Grenoble, Tunis.
 LE FACHEUR, docteur, 33, Av. des Félîtres, Tunis.
 LE FICHANT (M^{me}), professeur à Notre-Dame de Sion, 4, rue de Hollande, Tunis.
 LE GALL Joseph (M^{me} V^{ve}), 16, rue de Korbous, à La Goulette.
 LE GALL Corentin, commis principal des Douanes, Recette principale des Douanes, Tunis.
 LE GARRIC (M^{me} V^{ve}), 3, rue du Doubs, Bellevue.
 LE GARRIC Charles, 3, rue du Doubs, Bellevue.
 LEGEAY Jean-Marie, cordonnier au 10^e R.T.S., 8, rue Saint-Cyprien, La Goulette.
 LE GOFI Gaston, commis à la Banque de l'Algérie.
 LE GOFF (M^{me} V^{ve}), villa « S^t-Georges », Saint-Germain.
 LE GONDES André, instituteur, Direction de l'Enseignement, Tunis.
 LE GONDES Paul, pilote, La Goulette.
 LE GONDES Yves, employé au Crédit Lyonnais, rue du Parc, La Goulette.
 LE GRILL Henri, colon, rue Champlain, Tunis.
 LE GUERY LOUIS, sous-chef de service à la Trésorerie Générale, Tunis.
 LE GUERN (M^{me}), née Jamet, institutrice, Tunis.
 LEJUNE Jules, capitaine, commandant le C.M.C.A., N^o 4, villa « Juliette », Le Bardo.
 LE JELNE Yves, colon, El-Bathan, par Tébourba.
 LE LAN (M^{me} V^{ve}), 47, rue Al-Djazira, Tunis.
 LEMAITRE Charles, voyageur, villa « Ker Ar Vor », Saint-Germain.
 LE MEUR Corentin, C.F.T., Gafour.
 LE MÉZO Paul, brigadier-chef au 19^e Dragons, Dinan.
 LE MINTIER DE LÉHÉLEC Jean, capitaine, officier d'ordonnance du Général commandant supérieur des Troupes de Tunisie.
 LE PAGE François-Marie, chef de brigade de gendarmerie, Houtt-Souk.
 LE POGAM Jean, villa « Germaine », impasse des Roses, Saint-Henri.

Morbihan
 Plurien (Côtes-du-Nord).
 Ile-et-Vilaine.
 Ploehedel (Côtes-du-Nord).
 Trégulier (Côtes-du-Nord).
 Sarzeau (Morbihan).
 Douarnenez (Finistère).
 Tréboul (Finistère).
 Le Rélecq-Kerhuon (Finistère).
 Le Rélecq-Kerhuon (Finistère).
 Rennes (Ile-et-Vilaine).
 Brest (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Lézardrieux (Côtes-du-Nord).
 Lézardrieux (Côtes-du-Nord).
 Lézardrieux (Côtes-du-Nord).
 Quimper (Finistère).
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Saint-Coulomb (Ile-et-Vilaine).
 Saint-Briac (Ile-et-Vilaine).
 Dnault (Côtes-du-Nord).
 Paimpol (Côtes-du-Nord).
 Béchereil (Ile-et-Vilaine).
 Brasparts (Finistère).
 Corsesul (Côtes-du-Nord).
 Goudeiln (Côtes-du-Nord).

LEPVIÉRE Emile, 10, avenue de Londres prolongée, à Tunis.
 LE MÉGÈNE Charles, Hôtel Commodor, 21, rue des Belges, Tunis.
 LE ROHELLEC Gustave, matelot-chef des Douanes, Agbir (Djérba).
 LE ROUX Yves, officier-marinier, Batterie de marine, Radès.
 LE SAINT François, villa « Galéna », Saint-Henri.
 LE SAINT (M^{me}), née Carniaux, villa « Galéna », S^t-Henri.
 LE TOIT, C.F.T., « Le Foyer », 23^{me}, avenue Roustian, Tunis.
 LE THEUFFE Louis, inspecteur général honoraire des Services administratifs du Gouvernement tunisien, vice-président adjoint de la Municipalité de Tunis.
 LUCILLIER (M^{me}), née du Breuil de Saconay, Khlédia.
 LOUX Henri, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance du Résident général, Maison de France, Tunis.
 MAHÉ Emmanuel, gendarme, 25, rue d'Isly, Tunis.
 MARAS Maria (M^{me} V^{ve}), 11^{me}, passage Nungesser, par la rue de la Marine, Tunis.
 MARCHAND René, sous-ingénieur des Monopoles, 23, rue d'Italie, Tunis.
 MARTIN Eugène, agent de police, villa « Mélanie », Saint-Germain.
 MARTIN (M^{me}), née Revel, villa « Mélanie », S^t-Germain.
 MARTIN PAUL, villa « Aimée », place Bab-Saudoun, Tunis (et M^{me}).
 MARTIN (M^{me}), née Saupin, 34, rue de l'Ancienne-Douane, Tunis.
 MAUDUIT DU PLESSIS (DE) Ernest, 10, rue de Hollande, Tunis.
 MAUDUIT DU PLESSIS (DE) Maxime, Direction de l'Intérieur, Tunis.
 MAUDUIT DU PLESSIS (DE) Yves, 22, r. Es-Sadikia, Tunis.
 MAZE Paul, douanier, 15, rue Hamouda-Pacha, La Goulette.
 MEYER Henri, douanier, Mahdia.
 MÉVEL Charles, brigadier de police en retraite, 2, rue d'Ajaccio, Tunis.
 MEYER Charles, officier marinier, Batterie de Ras-Dourdas, Korbous.
 MINGANT René, 7, rue du Jura, Mégrine.
 MOLAC Dosithe, agent militaire, Le Kram.
 MONFORT Charles, gardien de la paix, 4, rue Binger, Belvédère, Tunis.
 MOUNIER Pierre, maître-maréchal au 4^e Zouaves, Kasbah, Tunis.
 MOUNIER (M^{me}), née Anna Périnel, Tunis.

Rennes (Ile-et-Vilaine).
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Senez (Loire-Inférieure).
 Ploudaniel (Finistère).
 Trégulier (Côtes-du-Nord).
 Trégulier (Côtes-du-Nord).
 Lorient (Morbihan).
 Quimper (Finistère).
 Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).
 Guérande (Loire-Inférieure).
 Tressigneaux (Côtes-du-Nord).
 Brest (Finistère).
 Rennes (Ile-et-Vilaine).
 Landehen (Côtes-du-Nord).
 Landehen (Côtes-du-Nord).
 Finistère.
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Loire-Inférieure.
 Loire-Inférieure.
 Loire-Inférieure.
 Finistère.
 Morbihan.
 Ile-et-Vilaine.
 Lorient (Morbihan).
 Brest (Finistère).
 Saint-Abraham (Morbihan).
 Douarnenez (Finistère).
 Plovec (Côtes-du-Nord).
 Langast (Côtes-du-Nord).

MÜLLER (M^{me} V^{ve}), tabacs, rue St-Cyprien, La Goulette.
 NICOL Adrien, rédacteur à la Résidence Générale, 44, avenue Jules-Ferry, Tunis.
 NICOL (M^{me}), née Nicolas, professeuse au Lycée Armand-Fallières, Tunis.
 NICOLAS Yves, avocat au barreau de Tunis, 2^{bis}, avenue de Madrid, Tunis.
 NICOLAS (M^{me}), née Le Balliner, 2^{bis}, avenue de Madrid, Tunis.
 NIEWENGLOSKI Hugues, adjoint technique des Travaux publics, Tunis.
 NIEWENGLOSKI (M^{me}), née Corfdür, dame employée des P. T. T., Tunis.
 NOVAK (M^{me}), née Collet, 16, avenue Carnot, Tunis.
 PASQUIER (M^{me}), institutrice, La Soukra.
 PERROTTE Yves, brigadier-chef de police, Tunis.
 PERRUSSEL Yves, avocat-défenseur, 5, rue Hannon, Tunis.
 PETTON Louis, agent de police, délégations judiciaires, Tunis.
 PHILIP François, concierge au Palais des Sociétés Françaises, à Tunis (et M^{me}).
 PIEVACHE, géomètre, Direction des Travaux publics, Tunis.
 PIERRE Joseph, matelot-chef des Douanes, Adjim.
 PILLARD Jean-François, matelot-chef des Douanes, 1, rue Salada, Dubosville.
 PIRIGOU Julien, abbé, Eglise Notre-Dame du Rosaire, Tunis.
 PIRON Albert, 13, rue de la Somme (Cité Lescure), Mégrine (et M^{me}).
 PLENIAN Ernest, adjudant au 62^e R. A., La Manouba.
 POCHARD Jean, commandant d'Etat-Major, Chef du Service de la Défense Nationale à la Résidence Générale à Tunis, 4, rue Malherbe, Franceville.
 PODEH François, employé des P.T.T., Gafsa.
 POHIER André, Base Aérienne, N° 204, El-Aouina.
 PONTROU Paule, employée à la Direction des Finances, 19, rue Thiers, Tunis.
 PORTIER Georges, fondeur à la C.F.T., ateliers de Sidh-Fathallah, Tunis.
 PRUMÈNEC-TAZÉ Yves, « Ker Simone », rue des Carrières, Franceville.
 QUÉLEN (DE) Urbain, radio du Ministère de l'Air, La Goulette.
 QUENEC LÉON, colon, Bir-Chafa, par Pavillier.
 RADENAC (M^{me}), employée à l'Agence Cook, avenue Jules-Ferry, Tunis.
 RADUX Jean, 30, rue Thiers, Tunis.

Finistère.
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Plouha (Côtes-du-Nord).
 Plouha (Côtes-du-Nord).
 Saint-Servan (Ile-et-Vilaine).
 Tréguier (Côtes-du-Nord).
 Tréguier (Côtes-du-Nord).
 Carhaix (Finistère).
 Châteauneuf-du-Faou (Finistère).
 Pont-l'Abbé (Finistère).
 Saint-Renan (Finistère).
 Cléder (Finistère).
 Ile-et-Vilaine.
 Morbihan.
 La Turballe (Loire-Inférieure).
 Rennes (Ile-et-Vilaine).
 Tréboul (Finistère).
 Erdeven (Morbihan).
 Brest (Finistère).
 Plounerin (CÔtes-du-Nord).
 Huelgoat (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Pédernec (Côtes-du-Nord).
 Callac (Côtes-du-Nord).
 Morbihan.
 Côtes-du-Nord.
 St-Pierre-de-Quiberon (Finistère).

RAOUL (Monseigneur), archidiacre à la Primatiale de Carthage.
 RALLI Joseph, garde des forêts, Oum-Djédjour, par Rohia.
 REBOUL Marie (M^{me}), née Humon, 158, avenue de Paris, Tunis.
 RICHARD Auguste, colon, à Béja.
 RILHAUD (M^{me}), née Durand Simone, Compagnie Algérienne, Tunis.
 ROBERT, lieutenant des Douanes, Ghardimaou.
 ROBERT Georges, secrétaire des Douanes, 15, rue d'Angleterre, Tunis.
 ROBERT (M^{me}), née Couader, Ghardimaou.
 ROHOU René, sergent-chef au 4^e Zouaves, villa « Ernestine », avenue du Bardô, Saint-Henri (et M^{me}).
 ROBERS Auguste, 51, rue Courbet, Tunis.
 ROPERS Edouard, ff^{ms} de Receveur de l'Enregistrement, Tébourba.
 ROPERS Joseph, contrôleur des patentes, Tunis.
 ROUSSEL Jules, inspecteur honoraire des poids et mesures, 7, rue Maillot, Tunis.
 ROUVIER Edouard (M^{me}), La Goulette.
 SAFFRÉ Eugène, maître-tailleur, 16, avenue de Carthage, Tunis.
 SALOMON Jean, directeur de l'Internat de Radès.
 SAULNIER Léon, maréchal des logis-chef de gendarmerie, 25, rue d'Isly, Tunis.
 SAUVAGET Emile, Direction des Affaires Economiques, Tunis.
 SCAVENNEC Jean, gendarme, Medjez-el-Bab.
 SERGENT Paul, commis des Douanes, Tabarka.
 SERGENT RAOUL, secrétaire de police, Gafsa.
 SÉVELLEC Marius, chef de poste de police, Djerba.
 TANGUY René, commis de l'Enregistrement, 9, rue de Marseille, Tunis.
 TANGUY, médecin-capitaine, rue d'Arles, Le Bardô.
 THIBÉLIN Emmanuel, directeur des Etablissements « Morel et Livel », villa « Le Figui », rue des Fleurs, Belvédère, Tunis.
 TRAVAILLE Pierre, chef de poste de police, à Hadjeb-el-Aïoun.
 UZEL André, douanier, La Goulette.
 VARMIER (M^{me}), 39, rue de Provence, Tunis.
 VAZEL, professeur au Lycée Carnot, 7, r. d'Isly, Tunis.

Ploufalmézeau (Finistère).
 Loctuiné (Finistère).
 Roseanvel (Finistère).
 Loire-Inférieure.
 Saint-Cast (Côtes-du-Nord).
 Audierne (Finistère).
 Audierne (Finistère).
 Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
 Pléguien (Côtes-du-Nord).
 Pléguien (Côtes-du-Nord).
 Pléguien (Côtes-du-Nord).
 Châteaubriant (Loire-Inférieure).
 Brest (Finistère).
 Loire-Inférieure.
 Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 Loire-Inférieure.
 Loire-Inférieure.
 Loire-Inférieure.
 Loire-Inférieure.
 Pont-Aven (Finistère).
 Porspoder (Finistère).
 Porspoder (Finistère).
 Donarnenez (Finistère).
 Côtes-du-Nord.
 Trégulier (Côtes-du-Nord).
 Ile-et-Vilaine.
 Morbihan.
 Saint-Armel (Morbihan).
 Morbihan.

B. — MEMBRES HONORAIRES

BORDIER, commissaire divisionnaire, Le Kef (Tunisie).
 CARLE Hippolyte, 6, rue des Mélias, à Bellevue.
 CONAN (M^{me}), 3, rue El-Bramli, à Tunis.
 CUEFF (M. et M^{me}), bardes populaires bretons, à Pont-Aven (Finistère).
 CONUS Alain, Société « Shell », à Tunis.
 DONZÉLOT Victor, lieutenant de vaisseau en retraite, au Port-Blanc, en Penvenan (Côtes-du-Nord).
 DUPLÈNE Alphonse, docteur, 178, avenue de Paris, à Tunis.
 FIGAY Antoine, artiste-peintre, à Tunis.
 FOULARD René, directeur d'école, à Djérissa (Tunisie).
 FOULARD (M^{me}), à Djérissa (Tunisie).
 GEFFRAIN Francisque, rédacteur à « L'Ouest-Eclair », à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 GÉRARD (M^{me}), villa « François-Lucie », 3, rue Bingier, Tunis.
 GUÉGUO Pierre, imprimeur, rue Saint-Yves, à Tréguier (Côtes-du-Nord).
 GUÉGUEN J. M. (abbé), recteur de la basilique de Notre-Dame du Folgoat (Finistère).
 GUILLEMOT, notaire honoraire, 4, rue de Montfort, Rennes.
 GUILLEMOT (M^{me}), 10, rue des Belges, à Tunis.
 GUILLEMOT Artus, industriel, à Quimper (Finistère).
 HENRY (M^{me}), institutrice, à Contréven (Côtes-du-Nord).
 HILLEN (M^{me}), Le Bac, à La Goulette.
 HÉLARY (M^{me}), 6, rue de Grèce, à Tunis.
 LE CARVENEC André, typographe, place du Centre, à Tréguier (Côtes-du-Nord).
 LE COZ (M^{me}), Syndicat d'Initiative, à Tréguier (Côtes-du-Nord).
 LHULLIER Armand, directeur de la Coopérative Vinicole de Khlédia (Tunisie).
 MARTIN Charles, ingénieur, 34, rue de l'Ancienne Douane, à Tunis.
 PASQUIER, propriétaire agriculteur, à la Soukra.
 PÉRÉ, agent militaire au 62^e R. A. (Maison Dorée), à Tunis.
 POUËNAT Victor, director Fundicion de Antimonio, Barcelona (España).
 POUËNAT (M^{me}), passage de la Teneria, Pueblo Nuevo, Barcelona (España).
 REBOUL, professeur au Lycée Carnot, à Tunis.
 TORQUAT (DE) Henri, lieutenant au Long Cours, à Rennes.
 VILLEMOT-Fernand, opticien, 4, rue d'Italie, Tunis.

NOTA

La liste ci-dessus a été établie d'après les renseignements possédés par le bureau. Les sociétaires qui y relèveraient des erreurs sont instamment priés de les signaler au Secrétaire, qu'ils voudront bien tenir également au courant des modifications survenant en cours d'année.

SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 1937

Avoir au 30 juin 1936.....	Fr.	3.989 20
Encaissement 1936-1937.....		3.452 20
Intérêts banque 1936-1937.....		58 49
TOTAL des Recettes.....	Fr.	7.499 89

Dépenses de l'exercice 1936-1937

Dépenses diverses pour gestion de la Société : frais d'imprimés et de correspondance, location salles réunions.....	Fr.	780 65
Banquet, vin d'honneur, etc.....		786 95
Secours à divers compatriotes et couronnes décès.....		926 "
Don à l'Œuvre de l'Enfance.....		200 "
Don au Comité de Solidarité.....		200 "
Cotisation de 2 francs par membre versée à la Caisse Centrale pour participation au bulletin annuel.....		612 "
TOTAL des Dépenses.....	Fr.	3.506 60

Avoir au 30 juin 1937.....	Fr.	3.994 29
dont :		
en dépôt à la C ^e Algérienne.....	Fr.	3.707 04
entre les mains du Trésorier.....		287 25
TOTAL ÉGAL.....	Fr.	3.994 29

Tunis, le 30 juin 1937.

Le Trésorier,

JH. ROPERS.

Le Président,

C. JAMET.

NOTA. — La gestion du Trésorier a été approuvée par l'Assemblée générale statutaire du 2^e trimestre 1937.

PAYER SA COTISATION, C'EST BIEN;

LA PAYER DÈS LES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE,

C'EST MIEUX.

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 1937

L'Assemblée générale de la section de Tunis s'est tenue le dimanche 7 février 1937, à 10 heures, au Palais des Sociétés Françaises, sous la présidence de M. Antoine Guillemot, président, assisté de MM. Jamet et De-launay, vice-présidents; Le Guern, secrétaire général; Ropers, trésorier; commandant Gérard, Le Coz, Hernot et Danguy des Déserts, membres.

M. Louis Le Theuff, inspecteur général honoraire des Services administratifs de la Régence président d'honneur du groupement, prend également place au bureau.

En ouvrant la séance, M. Guillemot remercie les sociétaires d'avoir répondu nombreux à l'appel du Comité et se fait l'interprète de l'Assemblée pour adresser à M. Guillon, Résident général, président d'honneur de la société, les respectueuses félicitations de tous ses compatriotes à l'occasion de sa récente promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Il félicite aussi M. Le Theuff, également président d'honneur du groupement, à l'occasion de sa nomination à la vice-présidence de la municipalité de Tunis (*Applaudissements*).

M. Guillemot rend compte ensuite de la marche de la société au cours de ces derniers mois; celle-ci devient de plus en plus prospère, et l'assemblée approuve à l'unanimité les efforts du bureau sortant, ainsi que la gestion financière de notre dévoué trésorier, M. Joseph Ropers.

M. Guillemot fait part à l'Assemblée de son intention de quitter — pour des raisons personnelles — la présidence de la section. Il continuera, bien entendu, d'apporter tout son appui à la Société et propose d'élire pour le remplacer le premier vice-président, M. Jamet, qui depuis plus de 15 ans



M. JAMET

a occupé les différentes fonctions du bureau et jouit de la sympathie générale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau se trouve donc constitué de la façon dont il figure en tête du présent chapitre.

Sur la proposition de M^r Nicolas, M. Guillemot est élu, par acclamations, président honoraire.

Différents vœux sont ensuite présentés à l'Assemblée.

C'est ainsi qu'un projet de grande fête bretonne avec le concours du barde Cuff, continuateur du regretté Théodore Botrel, est actuellement élaboré. Cette grande manifestation régionaliste serait placée sous le haut patronage de M. le Résident général, président d'honneur de l'« Armorique » et serait donnée au profit des œuvres de l'Enfance de M^{me} Guillon. (Adopté).

Le banquet annuel est, en principe, fixé au 4 avril prochain.

Le nouveau bureau mettra tout en œuvre pour donner à ces deux manifestations tout l'éclat qu'elles méritent et compte sur tous les sociétaires pour appuyer ses efforts.

M. Cottet reprend la question, si souvent agitée, de la location d'un local qui deviendrait le siège social du groupement et permettrait d'organiser, certains jours de la semaine, une permanence où les sociétaires seraient assurés de rencontrer un membre du bureau prêt à leur donner le conseil ou le renseignement qu'ils désiraient. Les compatriotes de passage à Tunis y trouveraient également le meilleur accueil et un endroit où se reposer quelques instants, après leurs affaires dans la capitale.

On y déposerait le matériel de la société, actuellement réparti chez différents membres du bureau (écoussons, drapeaux, fichier, archives, imprimés); on pourrait y constituer une bibliothèque bretonne et s'y procurer journaux et revues de « chez nous ».

Cette proposition reçoit — une fois de plus — l'approbation unanime et enthousiaste de l'Assemblée. Le seul obstacle à la réalisation de cet intéressant projet reste cependant la question financière!

Sur la demande de M. Le Guern, une modeste contribution à l'édification du pavillon de la Bretagne à l'Exposition Internationale de Paris 1937 sera adressée au Comité de Bretagne.

Après quelques échanges de vues sur différentes questions secondaires, la séance est levée à 11 h. 45.

CARNET BLANC

Nous avons appris avec plaisir les mariages de :

— M. François Le Gall, avec M^{lle} Madeleine Brusq, fille de notre dévoué délégué à La Goulette;

M^{lle} Charlotte Le Garrec, avec M. Pierre Massot;
— M. Honoré Cottet, avec M^{lle} Joséphine Loux;
— M. Gilbert Digoy, contrôleur civil, avec M^{lle} Yvonne Peronnet;
— M. Auguste Jamet, ingénieur A. M., fils de notre actif Président, avec M^{lle} Irène Borne;

— M. Yvon Beillet, avec M^{lle} Yvonne de la Cruz;
— M. Yves Le Coz, ancien secrétaire, avec M^{lle} Juliette Chamayou;
— M. Roger Beauvais, commissaire de police, avec M^{lle} Padelupé;
— M^{lle} Marie-Henriette Delaunay, fille de notre sympathique 1^{er} Vice-Président, avec M. Dureau Albert;

Nous présentons aux nouveaux époux tous nos meilleurs vœux de bonheur.

CARNET ROSE

On nous a fait part, au cours de l'année écoulée, de la naissance de plusieurs petits bretons et bretonnes :

- Une fille, Monique, chez notre actif trésorier et M^{me} Joseph Ropers;
- Un garçon, Gilles, chez M. et M^{me} Pillard;
- Un garçon, Henri, chez M^{me} et M. Marius Sévellec, chef de poste de police et délégué de l'« Armorique » à Djerba;
- Une fille, Geneviève, chez M. Auguste Ropers, membre de notre Bureau, et M^{me};
- Une fille, Marie-Paule, chez M. Boyeux et M^{me}, née Yvonne Marais;
- Un garçon, Jean-Marie, chez M. et M^{me} Maxime de Mauduit du Plessix;
- Un garçon, Alain, chez M. Edouard Ropers, ancien secrétaire de la Section de Tunis, et M^{me};
- Une fille, Monique, chez notre dévoué Président honoraire et M^{me} Antoine Guillemot;
- Un garçon, Georges, chez M. et M^{me} Roger Roussel;
- Un garçon, Louis, chez M. Guillemot, ancien Président de la Section de Gabès, ancien membre du Bureau de Tunis, et M^{me} Jean Guillemot;
- Un garçon, Alain, chez M. et M^{me} Laurent Abgrall;
- Un garçon, Guy-Henri, chez M. et M^{me} François Le Saint;
- Un garçon, Louis-Jacques, chez M. et M^{me} François Poder.

Nous adressons aux heureux parents nos sincères félicitations, avec tous nos souhaits de santé, bonheur et longue vie aux chers nouveaux-nés.

Versez votre cotisation dès le début de l'année : vous faciliterez ainsi la tâche du Trésorier qui vous en sera très reconnaissant.

SUCCES

Nous félicitons vivement nos compatriotes :
— M. François Bouer, professeur au Collège Alaoui, reçu à l'examen d'inspecteur de l'Enseignement primaire;
— M. Roger Beauvais, commissaire de police, reçu aux examens de la 3^e année de Licence en Droit;
— M. René Marchand, adjoint technique des Travaux publics, admis au concours d'ingénieur des Monopoles.

NOMINATIONS ET AVANCEMENTS

Nous adressons également toutes nos félicitations à :
— M. Jean Calarn, commissaire aux délégations judiciaires, ancien vice-Président de la section de Tunis, qui vient d'être nommé commissaire Divisionnaire, chef de la 1^{re} Région, à Bizerte;
— M. Albert Guyader, contrôleur civil suppléant à Sfax, nommé contrôleur civil à Tunis;
— M. Louis Le Theuff, inspecteur général honoraire des services administratifs de la Régence, Président d'honneur de l'« Armorique », nommé Vice-Président adjoint de la Municipalité de Tunis;
— M. Roger Beauvais, commissaire de police adjoint au commissaire Divisionnaire chef de la 2^e Région, nommé commissaire spécial attaché à la Direction de la Sécurité publique;
— M. le lieutenant de vaisseau Locin, officier d'ordonnance du Résident Général, inscrit pour le grade de Capitaine de Corvette.

NECROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de :
— M. Jean-Marie Cren, agent municipal à Hammam-Lif, l'un de nos plus anciens sociétaires;
— M. Alexandre Eriau, ancien secrétaire général de l'« Armorique », et dont l'épouse était déjà décédée quelques semaines plus tôt;
— M. Pierre Deniel, chef-mécanicien, membre assidu de nos réunions.
— M. Pierre Bouvier, père de notre dévoué sociétaire Roger Bouvier.
La Société a été représentée aux obsèques de ces regrettés compatriotes.

— M. Gaston Dupuy, ancien membre du bureau de l' « Armorique », expert près les Tribunaux de Tunis, Médaillé Militaire, Croix de Guerre, conseiller municipal de Saint-Germain, Président de la section locale de l'U.N.C., décédé des suites d'un mal impardonnable dont il avait ressenti les atteintes aussitôt après ses blessures, en septembre 1914.

Une foule nombreuse d'amis, de camarades anciens combattants et de compatriotes est venue lui apporter le suprême adieu et le dernier hommage, et témoigner à sa veuve et à ses 3 jeunes enfants sa douloureuse sympathie.



M. GASTON DUPUY

Notre compatriote, Charles Lemaitre, son ami et collaborateur, en un discours empreint de la plus profonde émotion — et que nous nous excusons, faute de place, de ne pouvoir reproduire ici — retraça la vie toute de dévouement, de sacrifice et d'abnégation de l'ancien combattant.

Notre Président prononça à son tour le discours suivant :

DISCOURS DE M. JAMET

MESDAMES,
MESSIEURS,

Avant de voir se refermer à jamais cette tombe trop prématurément ouverte, je viens, au nom des Bretons de Tunisie, adresser un dernier hom-

mage au sociétaire de l' « Armorique », à l'ami fidèle et sincère, au Breton qui aimait par dessus tout sa Bretagne.

Des voix plus autorisées que la mienne viennent de vous dire ce que fut Dupuy comme Combattant et comme Conseiller municipal de St-Germain.

Je me bornerais donc à vous dire ce qu'il fut comme Breton :

Membre du Bureau de l' « Armorique » sous la présidence du docteur Perrier (1922-1923), il ne quitta le Bureau que longtemps après, son travail ne lui permettant plus de consacrer une partie de son temps à la Société.

Mais s'il ne faisait plus partie du Bureau, il fut toujours un assidu des réunions comme des fêtes de l' « Armorique »; toujours gai, toujours souriant. Sa grande et bonne figure restera longtemps vivace parmi-nous.

MADAME, MES CHERS ENFANTS,

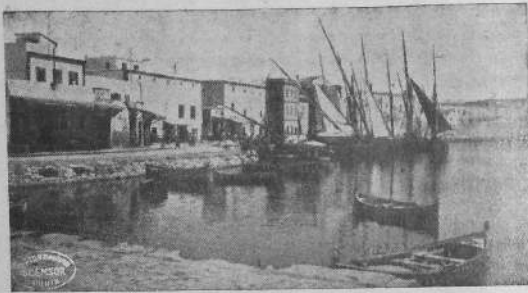
Puisse toutes ces marques de sympathie apporter un soulagement à votre immense douleur devant laquelle nous nous inclinons bien bas. Les Bretons de Tunis ne vous abandonnerons pas.

Au nom des Bretons de Tunisie, cher ami Dupuy : Adieu !

Aux familles atteintes par ces deuils, nous renouvelons nos condoléances les plus attristées.



**UN GROUPEMENT TIRE SA FORCE
DU NOMBRE DE SES ADHERENTS.
COMPATRIOTES, FAITES DU RECRUTEMENT !**



BIZERTE — Le vieux port.

II — SECTION DE BIZERTE

BUREAU POUR 1936-1937

Président : M. GUÉNÉDAL, expert du Bureau « Véritas ».
Vice-Présidents : M. ROBIN, ingénieur des Travaux publics;
 M. DAVID, employé des Services militaires.
Secrétaire-Trésorier : M. Emmanuel GUÉNOG, matelot, Secrétaire militaire.
Assesseurs : MM. BRIAND, LANDRIN, PÉTEL.

COMITE DES FETES

Président : M. GUÉNOG père, officier des Equipages.
Membres : MM. CHAUVIN, DOARÉ, LE LAY, LE PERSON, LE SOLLEU, LOTON, PLU-
 NIAN, TANGUY.

LISTE DES SOCIETAIRES

AZEMA (M ^{me}), 6, rue d'Anjou.	Morbihan.
ARHAN Théophile, quartier-maitre-canonier, Artillerie de Côte.	Audierne (Finistère). Ploermel (Morbihan). Le Quiou (Côtes-du-Nord).
AMIRAULT Albert, second maitre-mécanicien.	Ille-et-Vilaine. Ille-et-Vilaine. Trégunc (Finistère).
BRIAND François, 14, rue Amiral Sénès.	Lesneven (Finistère).
BLANCHARD Ange, officier des Equipages en retraite, à La Pêcherie.	Brest (Finistère).
BLANCHARD fils, La Pêcherie.	Pontrieux (Côtes-du-Nord). La Folie-Lantenan (Côtes-du-Nord).
BAD, Albert, sergent-pilote, Sidi-Ahmed.	Porspoder (Finistère).
BIHANNIC Marcel, quartier-maitre-timonier à bord de l'« Engageante ».	Dinard (Ille-et-Vilaine).
BARBOT, second maitre-mécanicien sédentaire, Défense Littorale, Baie-Ponty.	Kernouës (Finistère).
BRIAND Emile, quartier-maitre-armeur, B. A. N. Karouba.	Keryado (Morbihan).
BINARD Robert, chauffeur, 61 ^e B.C.C., 1 ^{re} C ^{ie} .	Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).
BOSSARD Jean, second maitre-mancœuvre, Préfecture Maritime, Baie-Ponty.	Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
BOLEDIEU René, quartier-maitre-fourrier, B. A. N. Karouba.	Morbihan.
BRETON Jean, second maitre-torpilleur, Flotille Sous-Marins, Baie-Ponty.	Finistère. Plouha (Côtes-du-Nord).
BIENVENU Pierre, second maitre-pompier, B. A. N. Karouba.	Plouha (Côtes-du-Nord). Finistère.
BARNET Albert, second maitre-mécanicien, B. A. N. Karouba.	Finistère. Lambézellec (Finistère).
CHEVAL Arsène, premier maitre-mécanicien, D. C. A. Bizerte.	Henvic (Finistère). Bréhidj (Côtes-du-Nord).
COLOMBEL Aimé, boulevard de la République, agent d'Assurances.	
COUCHOUROU Charles, commissaire principal, Maison Fages, avenue d'Algérie.	
CARTIER Jean, mécanicien aux Travaux Maritimes.	
CHAUVIN Marcel, second maitre-fourrier, Artillerie de Côte.	
CRÉOFF André, second maitre-mécanicien à bord du « Castor ».	
CONAN Christophe, sergent d'Infanterie coloniale, 10 ^e R.T.S., Menzel-Djemil.	
COUÉ Jean, ingénieur, 3, rue Nouvelle.	
CHEVALIER, second maitre-mécanicien à bord de l'« Engageante ».	
COAT Nicolas, second maitre-canonier, Artillerie de Côte.	
CLOAREC François, matelot-fourrier, B. A. N. Karouba.	

CLOARE Jean-François, Villa « Ker Eol », boulevard Alsace-Lorraine. Brest (Finistère).

COULLEAU Auguste, premier maître-mécanicien à bord du sous-marin « Natade ». St-Pierre-Quilbignon (Finistère).

CATHERINE, soldat, 61^e B.C.C. St-Aubin-d'Aubigné (Ile-et-Vilaine).

CARON François, Villa « Ker Joly », La Pêcherie. Lambézellec (Finistère).

CORLEY Pierre, quartier-maître de manoeuvre, Défense Littorale, Baie-Ponty. Côtes-du-Nord.

CARHOU Yves, maître-manoeuvre. Brest (Finistère).

DAVID Jean, Ferme Blanche, La Pêcherie. Lorient (Morbihan).

DOARE Michel, mécanicien aux Travaux Maritimes, 5, rue d'Alger. Finistère.

DENIEL Joseph, premier maître-canonier, Artillerie de Côte. Finistère.

DUROS Joseph, Maison Hingant, rue de Grèce. Brest (Finistère).

DAVID Jean (fils), Ferme Blanche, La Pêcherie. Lorient (Morbihan).

DENIS (M^{me}), Villa des « Roses », Zarzouna. Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).

DANGIE, 16, rue H-Hersent. Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).

DOARE Louis, second maître-mécanicien, Défense Littorale, Baie-Ponty. Landévennec (Finistère).

DENIEL Julien, sergent au 3^e Génie, C^e S. T. Irvillac (Finistère).

DUPUIS Pierre, agent militaire, Villa « La Brise », route des Quais, Zarzouna. Cancale (Ile-et-Vilaine).

ETIENNE Jean, quartier-maître-fourrier, Préfecture Maritime, Baie-Ponty. Plouha (Côtes-du-Nord).

FORT, directeur de la C^e du Port. Brest (Finistère).

FORT (M^{me}).

GUÉNAL, Villa « Ker Vonick », rue de la Manutention. Hennebont (Morbihan).

GARNIER (M^{me}) 5, rue Abel-Couvreux. Morbihan.

GUENOC Joseph, 7, rue d'Espagne. Lesneven (Finistère).

GROS (M^{me}), Café du Boulevard, boulevard de la République. Lesneven (Finistère).

GORAGUER, négociant à Zarzouna. Lambézellec (Finistère).

GAUTIER Léon, Villa « Ker Jeanne », Zarzouna. Côtes-du-Nord.

GUENOC Michel, 7, rue d'Espagne. Finistère.

GUENOC Emmanuel, 7, rue d'Espagne. Lesneven (Finistère).

GUILLAS Victor, quartier-maître-observateur, Sidi-Ahmed. Baden (Morbihan).

GRAVERAN Lucienne, Villa « Collette », La Pêcherie. Brest (Finistère).

GÉBARD Louis, quartier-maître, secrétaire militaire, Préfecture Maritime, Baie-Ponty. La Ramière, La Guerche de Bretagne (Ile-et-Vilaine).

GORGANTON Joseph, quartier-maître-fusilier, Défense Littorale, Baie-Ponty. Landéda (Finistère).

HESRY Félix, officier des Equipages, Artillerie de Côte. Côtes-du-Nord.

HERVÉ Armand, quartier-maître-mécanicien, B. A. N. Karouba. Pléneuf (Côtes-du-Nord).

HAMON René, second maître-mécanicien d'aéro, B.A.N. Karouba. Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).

JESTIN Albert, officier des Equipages, Préfecture Maritime, Baie-Ponty. Brest (Finistère).

JAUXY François, ouvrier aux écritures, Aéronautique, Baie-Ponty. Hanvec (Finistère).

JUGUET Joseph, second maître-mécanicien-sédentaire, D. C. A. Lesneven (Finistère).

JACQUEN Marcel, quartier-maître-commis, B. A. N. Karouba. Douarnenez (Finistère).

JACQUEN François, ouvrier aux Travaux Maritimes. Saint-Renan (Finistère).

KÉRIVEL E., rue d'Athènes. Finistère.

KÉROUHAN Corentin, premier maître-commis, Défense Littorale, Baie-Ponty. Pont-Croix (Finistère).

KERGADALLAN François, quartier-maître-fourrier, Préfecture Maritime, Baie-Ponty. Plouha (Côtes-du-Nord).

KÉRNÉQUEZ François, maître-fourrier, Défense Littorale, Baie-Ponty. Huelgoat (Finistère).

KÉRÉFRÈS Louis, second maître-pilote, B. A. N. Karouba. Brest (Finistère).

KERSPERN Etienne, premier maître-canonier, Artillerie de Côte. Telgruc (Finistère).

LANDRY Louis, Maison Trouillet, avenue de France. Ile-et-Vilaine.

LUCAS, adjudant au 3^e Génie. Morbihan.

LE GALLOU, premier maître-canonier, Artillerie de Côte. Paimpol (Côtes-du-Nord).

LE DAIN Pierre, commis aux Travaux Maritimes. Morbihan.

LE GUILLOU Louis, rue Ben-Negro, Zarzouna. Finistère.

LE DORÉ Henri, commis aux Travaux Maritimes. Brest (Finistère).

LOTON Francis, sergent au 61^e B.C.C. Ile-et-Vilaine.

LE LAY Pierre, sergent au 61^e B.C.C. Callac (Côtes-du-Nord).

LUCAS Robert, pâtissier, boulevard de la République. Loire-Inférieure.

LE MOUSTRE, ingénieur des Directions de Travaux Maritimes. Morbihan.

LE PERSON Albert, officier des Equipages, Artillerie de Côte. Morbihan.

LE MOULÉ Joseph, surveillant aux Travaux Maritimes. Ploubezre (Côtes-du-Nord).

LANDRYN Henri, Banque d'Algérie, quai Guépratte. Côtes-du-Nord.

LE GONEC Julien, sergent-chef, 8^e R.T.T. Ile-et-Vilaine.

LE BRETON Yves, officier des Equipages, Défense Littorale, Baie-Ponty. Finistère.

LE STUM Joseph, Café Populaire, boulevard de la République. Lanvollon (Côtes-du-Nord).

LE TIEC Yves, employé des Services militaires, La Pêcherie. Landévennec (Finistère).

LE BDEAU, quartier-maître-fourrier, Sidi-Ahmed. Côtes-du-Nord.

LE GALLO Albert, sergent-chef, 8^e R.T.T. Pleubian (Côtes-du-Nord).

LE MORVAN, second maître-pilote, Sidi-Ahmed. Batz (Loire-Inférieure).

LE BAIL Adrien, premier maître-armeur. Côtes-du-Nord.

L'HOUR (M^{me}), Radio-Bar, boulevard Gambetta. Finistère.

LE TROCCHE, maître principal de manœuvre, D.P.A., Baie-Ponty.
 LATOUR François, comptable aux Travaux Maritimes.
 LE THEC Yves, sergent d'Infanterie coloniale, 10^e R.T.S., Menzel-Djemil.
 LAGADEC Guillaume, quartier-maître-mécanicien, Artillerie de Côte.
 LE SOLLEU, pilote, Bureau du Port.
 LE NEANEC, capitaine de vaisseau, commandant le Front de mer de Bizerte.
 LE BLANC Marguerite, sage-femme, place de la Gare.
 LE GARRIC, employé des Services militaires, Aéronautique, Baie-Ponty.
 L'HER Joseph, second maître-canonnière, Artillerie de Côte.
 LE ROUX Armand, maçon, chantier Ossude.
 LE BROUSTIER Yves, maître principal de manœuvre, Préfecture Maritime, Baie-Ponty.
 L'HOSTIS, second maître de manœuvre, D.P.A., Baie-Ponty.
 LE GALL, second maître-mécanicien, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 LE GUEN Albert, mécanicien civil, B.A.N. Karouba.
 LE NOUVEL Pierre, quartier-maître-cuisinier, Sidi-Ahmed.
 LE ROY Francis, sergent au 8^e R.T.T.
 LE BOLDER Yves, second maître-fourrier, B.A.N. Karouba.
 LE MERHEU Emile, matelot-fourrier, B.A.N. Karouba.
 LE GALL Jean, quartier-maître-fourrier, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 LE BRETON Gilles, caporal au 8^e R.T.T.
 LE COUSIN Paul, sergent au 8^e R.T.T.
 LE POSTEL Louis, maître-mécanicien, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 LE BOUAR Joseph, employé des Services militaires, C.M.M. Bizerte, Baie-Ponty.
 LE DEUNFF Pierre, premier maître-torpilleur, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 LE CAM Pierre, caporal au 3^e Génie.
 LE GOAEC François, maître fourrier.
 LE QUÉRÉ Jean, premier maître-arrimeur, Sidi-Ahmed.
 LE LOUH Jean-Louis, docteur en médecine, Sidi-Ahmed.
 LE BOUCAI François, maître-commis, B.A.N. Karouba.
 LE GOFF François, quartier-maître secrétaire militaire, Secteur de Défense.
 LESSART, quartier-maître de manœuvre, B.A.N. Karouba.
 L'HOUC Hervé, maître-mécanicien, B.A.N. Karouba.

Dourarnez (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Côtes-du-Nord.
 Finistère.
 Trégomeur (Côtes-du-Nord).
 Lorient (Morbihan).
 Brest (Finistère).
 Lorient (Morbihan).
 Plouécour-Trez (Finistère).
 Langonel (Morbihan).
 Côtes-du-Nord.
 Finistère.
 Miniac-Morvan (Ille-et-Vilaine).
 Goudelin (Côtes-du-Nord).
 Pommerit-Jaudy (Côtes-du-Nord).
 Trégastel (Côtes-du-Nord).
 Ploudaniel (Finistère).
 Hennebont (Morbihan).
 Ploezal (Côtes-du-Nord).
 Pont-Aven (Finistère).
 Clohars-Carmoët (Finistère).
 Lanmeur (Finistère).
 Huelgoat (Finistère).
 Be-des-Pins (Nouvelle-Calédonie).
 Crozon (Finistère).
 St-Jean-Trolimon (Finistère).
 Ploubinec (Finistère).
 Tréguier (Côtes-du-Nord).
 Lorient (Morbihan).
 Ploüvién (Finistère).

LACDE Edouard, quartier-maître-arrimeur, B.A.N. Karouba.
 LE CORROUÉCH Joseph, maître-canonnière sédentaire, D.C.A., Bizerte.
 LAZARUS (M^{me}), Villa « Ty Men », rue Amédée-Paul.
 LE BARS Roger, sous-officier-aviateur, Sidi-Ahmed.
 L'OFFICIAL Joseph, 6, rue de Savoie.
 LE HOUÉROU Albert, docteur en médecine, Hôpital Militaire de Bizerte.
 LORIQUEU Guy, maître-fourrier, D.C.A. Bizerte.
 LAMOULLEN Albert, premier maître-fourrier, C.M.M. Bizerte, Baie-Ponty.
 LE BRETON Louis, quartier maître-fusilier, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 LE STUM Yves, quartier-maître-canonnière, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 MIBOLUX Fernand, mercerie, boulev. de la République.
 MARCHADOUR Jean, charcutier, rue d'Espagne.
 MARCHADOUR Guenolé, quartier-maître-cuisinier, B.A.N. Karouba.
 MOAL Jean, second maître-fourrier, B.A.N. Karouba.
 MÈNEZ Guillaume, premier maître de manœuvre, commandant le « Canard ».
 MARZIN Jacques, sergent 10^e R.T.S., Menzel-Djemil.
 MÉAR (M^{me}), Café du Boulevard, boulevard de la République.
 MAINGUY Jean, second maître-canonnière, Artillerie de Côte.
 MORVAN Yves, second maître-mécanicien-aviateur, Sidi-Ahmed.
 MORVAN Emile, maître-secrétaire militaire, Préfecture Maritime, Baie-Ponty.
 NERZIC Pierre, Villa « Ker Ma Bro », La Pêcherie.
 NERZIC (fils), Villa « Ker Ma Bro », La Pêcherie.
 OLIVIER Albert, Bar des Alliés, rue de Barcelone.
 OIZEL Pierre, quartier-maître-mécanicien d'aéro, B.A.N. Karouba.
 PÉTEL Adolphe, adjudant au 8^e R.T.T.
 PHILIPPOT Jean, officier des Equipages, Artillerie de Côte.
 PLESQUELEC Henri, 61^e B.C.C., 3^e C^e.
 PÈRES Vincent, maître-fourrier, Artillerie de Côte.
 PRAY Georges, officier d'administration, Travaux Maritimes.
 PÉRON, second maître-pompier, Baie-Ponty.
 POUPON Hervé, quartier-maître-fourrier, B.A.N. Karouba.
 PETTON Louis, agent technique, Maison Vitzoz, rue d'Espagne.

Vannes (Morbihan).
 Hennebont (Morbihan).
 Lorient (Morbihan).
 Pleslin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).
 Bannalec (Finistère).
 Plouarel (Côtes-du-Nord).
 Carhaix (Finistère).
 Lanvellec (Côtes-du-Nord).
 Ploüvién (Finistère).
 Landévennec (Finistère).
 Faouët (Morbihan).
 Landévennec (Finistère).
 Finistère.
 Lesneven (Finistère).
 Finistère.
 Brest (Finistère).
 Lambézellec (Finistère).
 Finistère.
 Broasparts (Finistère).
 Porspoder (Finistère).
 Beuzec-Couq (Finistère).
 Beuzec-Couq (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Ploufragan (Côtes-du-Nord).
 Finistère.
 Porspoder (Finistère).
 Plouha (Côtes-du-Nord).
 St-Pierre-Quilbignon (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Locronan (Finistère).
 Brest (Finistère).

PENNAMEN Jean, quartier-maitre-arrimeur, B.A.N. Karouba.
 POTARD Yves, officier des Equipages, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 PLUNIAN Ernest, adjudant-chef 62^e au R.A.C., 4^e C*.
 PERROS Jean, quartier-maitre-radio, Station Radio de Sidi-Abdallah.
 PERROS Louis, quartier-maitre-arrimeur, B.A.N. Karouba.
 PHELPEAU Louis, maitre-arrimeur, Sidi-Ahmed.
 QUÉMENER Auguste, second maitre-canonnier, Artillerie de Côte.
 QUÉRÉ Joseph, quartier-maitre-torpilleur à bord de « La Pomone ».
 ROUGET Georges, 11, rue Pasteur.
 ROBB Francisque, ingénieur des Travaux publics.
 ROBIN (M^{me}).
 RIOULEX, maitre-canonnier sédentaire, Artillerie de Côte.
 ROGER Hervé, agent technique, Villa « Juliette », La Pêcherie.
 BOGGNANT Hervé, premier maitre-mécanique, B. A. N. Karouba.
 RENGADE Jean, sergent au 8^e R.T.T.
 ROUSSIN Jean, matelot-observateur, Sidi-Ahmed.
 RENOU (M^{me}), 11, rue de La Goulette.
 REUNGOAT Pierre, officier des Equipages, B.A.N. Karouba.
 ROPARS Victor, quartier-maitre-électricien, Préfecture Maritime, Baie-Ponty.
 RUELLAN Adrien, adjudant, 25^e Section C.O.A. Parc à Fourrage.
 ROPERS René, matelot-mécanicien d'aéro, Sidi-Ahmed.
 RIOULEX Jean, marin-pompier, B.A.N. Karouba.
 RIAUX Clément, second maitre-mécanicien, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 SOUQUET Jean, propriétaire, Zarzouma.
 SALON Auguste, premier maitre-fourrier, Défense Littorale, Baie-Ponty.
 SÉGALEN Louis, sous-officier, 61^e B.C.C.
 SCHELLEN René, quartier-maitre-mécanicien d'aéro, B. A. N. Karouba.
 SÉNÉGHAL Joseph, quartier-maitre-charpentier, Sidi-Ahmed.
 SÉVELLEC Camille, lieutenant de vaisseau, commandant le sous-marin « Ondine ».
 SALON Joseph, sergent, 61^e B.C.C.
 SÉVEN Albert, matelot-canonnier, Artillerie de Côte.
 TIFIU Joseph, commis aux Travaux Maritimes.

Primelin (Finistère).
 Dinéault (Finistère).
 Erdeven (Morbihan).
 Guissény (Finistère).
 Guissény (Finistère).
 St-Pierre-Quilbignon (Finistère).
 Brest (Finistère).
 L'Aberwrach (Finistère).
 Finistère.
 Nantes (Loire-Inférieure).
 Finistère.
 Brest (Finistère).
 Finistère.
 Saint-Marc (Finistère).
 Minihic-sur-Rance (Ille-et-Vilaine).
 Lorient (Morbihan).
 St-Pierre-Quilbignon (Finistère).
 Landivisiau (Finistère).
 La Poterie (Côtes-du-Nord).
 Saint-Brandon (Côtes-du-Nord).
 Finistère.
 Dol (Ille-et-Vilaine).
 Ille-et-Vilaine.
 Brest (Finistère).
 Finistère.
 Châteauneuf-du-Faou (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Camaret (Finistère).
 Pouldu (Finistère).
 Pleyben (Finistère).
 Finistère.

THOMAS Coventin, commis principal, Préfecture Maritime, Baie-Ponty.
 TANGUY Joseph, maitre de Port.
 TOCQUER Olivier, quartier-maitre-fourrier, Artillerie de Côte.
 TERRIEUX Maurice, maitre-armurier, Artillerie de Côte.
 UGLEN Yves, second maitre-canonnier, Artillerie de Côte.
 UNEN, premier maitre-radio, Transmissions, Baie-Ponty.
 VASSAL Pierre, chef de gare à Tamera.
 VAILLANT Jean, premier maitre-canonnier, Artillerie de Côte.
 VENEZ Théophile, « Au Rendez-Vous des Bretons », La Pêcherie.
 VOLANT Sébastien, quartier-maitre-mécanicien, D.P.A., Baie-Ponty.
 YVINEC Jean, second maitre-radio, B.A.N. Karouba.
 Saint-Marc (Finistère).
 Lorient (Morbihan).
 St-Jean-du-Doigt (Finistère).
 Brest (Finistère).
 Finistère.
 Finistère.
 Ille-et-Vilaine.
 Finistère.
 Brest (Finistère).
 Pont-l'Abbé (Finistère).
 Brest (Finistère).

MEMBRES HONORAIRES

GUÉNÉDAL (M^{me}), Villa « Ker Vonick », rue de la Manutention.
 MARCHAL, Villa « Ker Vonick », rue de la Manutention.
 JUN (M^{me}), Ferme Blanche, La Pêcherie.
 NERZIC (M^{me}), Villa « Ker Ma Bro », La Pêcherie.
 GUENOC (M^{me}), 7, rue d'Espagne.
 MARLITAL (M^{me}), Villa « Ker Vonick », rue de la Manutention.

MEMBRES BIENFAITEURS

PÈRES Èlle, matelot-cuisinier, B. A. N. Karouba.
 DAVID MAX, premier maitre-fourrier, B. A. N. Karouba.
 DELAPORTE Léonce, « Casino de la Plage », boulevard de la Marné.
 MARIANI François, officier des Equipages, Service des Transmissions, Baie-Ponty.

NOTA

La liste ci-dessus a été établie d'après les renseignements possédés par le Bureau. Les sociétaires qui y releveraient des erreurs sont instamment priés de les signaler au Secrétaire, qu'ils voudront bien tenir également au courant des modifications survenant en cours d'année.

BAL DU 21 NOVEMBRE 1936

Cette année la Section de Bizerte ouvrait la saison par un grand bal donné dans les Salons de la Municipalité.

Comme à chaque fête, la flamme de l'« Armorique » claqua au vent tout le jour et, quand vint la nuit, ses ondulations furent encore décelées par des projecteurs qui embrasaient toute la construction.

L'escalier d'honneur, décoré des fleurs d'hermine bretonnes et de l'écusson de la Section, ainsi que la salle et l'estrade, où un brillant orchestre de Tunis, non moins brillamment présenté, attirait les regards, recueillirent l'approbation unanime.

Dès 21 heures, cavalières et cavaliers arrivaient en foule et de fort belle humeur.

Au vin d'honneur, rehaussé par la présence des notabilités civiles et militaires de la ville, le « Bro Goz Ma Zadou » fut chanté en chœur et debout par l'assistance, comme il se doit à une fête de bons bretons.

Il était bientôt l'heure de la tombola. Vendeuses et vendeurs parcouraient les rangs des acheteurs acharnés à gagner un gros lot. La fin de la vente révéla la chance d'un sociétaire de la Section de Ferryville, M. Nicolas, qui, avec ses camarades venus fraterniser gaiement à Bizerte, se partageaient la caisse de Champagne. Les nombreux gagnants retirèrent peu à peu du stand leurs lots si gracieusement offerts par les aimables commerçants de la ville.

Puis, le jazz reprit, superbement enlevé par le maestro Franco, à peine revenu d'Algérie, qui sut parsemer son répertoire et ses compositions de vieux airs bretons, toujours bien venus pour une telle fête. A une heure du matin, douze couples bretons porteurs de coiffes bigoudens et de chapeaux en papier se taillèrent un gros succès en défilant au son des « Gars de Locminé » et de la « Paimpolaise ».

Ce fut le signal d'une distribution exceptionnelle de riches cotillons dont chacun voulait s'affuler avec plus ou moins de comique.

Jusqu'au matin la plus franche gâté régna sous le dôme : farandoles, danses du balai, pots pourris, alternant avec les lents bostons et les trépidantes rumbas.

Malgré toutes ces péripéties, de nombreux couples récalcitrants étaient encore présents quand sonna la retraite. La fatigue n'avait pas de prise sur leur entrain et c'est à regret que chacun se retira en se réjouissant d'une nuit si agréablement remplie.

Sociétaires, payez votre cotisation dès le début de l'année, vous faciliteriez grandement la tâche du Trésorier.

ARBRE DE NOEL DU 25 DECEMBRE 1936

Le 25 décembre avait lieu, au Casino de la plage, l'Arbre de Noël de la Section de Bizerte. Dès 14 heures, les sociétaires arrivaient en nombre imposant avec leurs petits enfants qui se chargeaient, sans vergogne, d'emplir la salle de leurs rires et de leurs cris.

La distribution des nombreux lots suspendus au grand Arbre de Noël, tout lumineux, neigeux et brillant de mille paillettes argentées, donna lieu à une longue et ardente fièvre mal contenue; les belles poupées somptueusement habillées à la bretonne par quelques dames et jeunes filles de la Société, étaient particulièrement convoitées par les petites filles. Ce ne fut pas sans mal que chacun et chacune se retira avec son lot pour se diriger vers la salle à manger et collationner de gâteaux, crêpes, bonbons, chocolat. Bref, ce fut une véritable avalanche de dons plus agréables les uns que les autres.

La tombola gratuite réservée aux « grandes personnes », distribuée à son tour un peu de l'impatience qui était tantôt le monopole des enfants, mais ici tout le monde ne gagnait pas.

Après le tirage, toute l'assistance debout entonna le « Bro Goz Ma Zadou », puis la salle fut aménagée pour la sauterie. Celle-ci fut aussi gaie qu'il se peut. Beaucoup de jeunes bretons, beaucoup de jeunes bretonnes (ce qui est nouveau), des danses modernes, des danses anciennes et de bons airs bretons; que fallait-il de plus? Quelques crêpes et gâteaux distribués gracieusement mirent le comble à un après-midi où l'« Armorique » dispensa à pleines mains ses faveurs.

Noël mémorable pour les bretons de Bizerte, qui s'aperçoivent peu à peu que ces fêtes sont les meilleures manifestations auxquelles ils puissent assister. Les sociétaires sont venus plus nombreux, les nouvelles adhésions furent appréciables et le plus florissant avenir est réservé à la Société, car elle ne peut faillir en 1937, puisque 1936 a été si bien réussi.

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JANVIER 1937

Le dimanche 10 janvier a eu lieu la réunion générale de la Section de Bizerte, à la Municipalité. C'est devant une assistance plus nombreuse encore que l'année dernière que le Président ouvre la séance, à 10 heures. M. Guénéral adresse la parole aux assistants en ces termes :

MES CHERS COMPATRIOTES,

Voici encore une année de terminée, une nouvelle qui commence. A vous, à vos familles, nous adressons nos meilleurs vœux. A tous, nous souhaitons la santé et la réussite dans vos entreprises.

Pour la treizième fois, et sans doute pour la dernière, j'ai l'honneur de vous exposer la marche annuelle de notre Société.

L'année 1936 ne doit rien à ses devancières. Comme elles, elle a réalisé toutes les espérances que nous étions en droit d'attendre du dévouement et des sentiments de franche camaraderie qui animent tous les membres de notre groupement.

Déplorons seulement l'indifférence de quelques-uns et la négligence de quelques autres, qui, volontairement ou non, ne payent pas leur cotisation ou disparaissent sans laisser d'adresse. Si nous n'avions pas ces déflections qui nous obligent à prononcer d'office un certain nombre de radiations par an, notre groupement s'accroîtrait d'une façon considérable.

A ceux qui ignorent notre œuvre, il faut exposer les buts poursuivis et les sentiments de solidarité qui sont la base de nos statuts. Que chacun s'efforce de gagner à notre cause les nombreux compatriotes hésitants, et nous serons forts. Il y a là une situation qui ne doit pas vous échapper et chacun de vous se doit de faire, en 1937, l'effort nécessaire pour amener des adhésions. Nous comptons sur vos initiatives et sur votre dévouement pour intensifier le recrutement de nos adhérents, car l'avenir de toutes les Sociétés dépend uniquement des adhésions nouvelles, surtout parmi les jeunes. Et puis, disons-le franchement, notre Comité a besoin d'éléments nouveaux pour lui infuser du sang nouveau, des idées nouvelles, et permettre ainsi le plus grand développement de notre Société pour atteindre le but que nous recherchons : renouveler les effectifs qui s'en vont ou disparaissent.

Nous avons constaté cette année que cette condition nécessaire à l'avenir de notre Société était mieux remplie que les années précédentes, puisque nous avons enregistré un nombre d'adhésions nouvelles qui, non seulement comblent les vides causés par les départs et les radiations, mais de plus, porte le chiffre de nos adhérents à 201 contre 170 au 1^{er} janvier de l'année dernière. C'est beau si l'on considère surtout que les départs ont été très nombreux.

Il faut continuer sur cette voie, et c'est pourquoi nous insistons encore auprès de vous tous pour nous aider à intensifier le recrutement et nous vous disons à l'avance merci pour vos efforts qui viendront compléter les nôtres.

Au point de vue des effectifs, vous constatez que la situation est satisfaisante, bien que le chiffre des sociétaires soit loin d'être ce qu'il devrait être vu l'importance de la colonie bretonne de Bizerte et de La Pécherie. Enfin, espérons que de plus en plus les compatriotes comprendront notre but et viendront à nous.

Au point de vue financier, notre situation est florissante. L'exercice 1936, clos le 31 décembre, s'est terminé malgré les grosses dépenses engagées au cours de l'année, soit pour l'organisation des fêtes, soit pour les indemnités de naissances, et, malheureusement aussi pour quelques décès que nous avons eu à déplorer, par un boni de 575 fr. 30 sur le bilan précédent. Globalement notre avoir social est actuellement de 8.295 fr. 95, tandis qu'il était de 7.720 fr. 75 l'année dernière à la même époque.

Malgré la crise qui sévit de plus en plus, il vous apparaîtra certainement que la situation demeure excellente.

Ceci, mes chers compatriotes, nous le devons aux efforts de tout le Comité et en particulier du Comité des Fêtes. Je leur adresse nos chaleureux remerciements pour leur concours dévoué, pour le zèle qu'ils mettent à assister à nos réunions où ils apportent tant de courtoisie dans les discussions qui s'y établissent, facilitant ainsi la tâche du Président.

Mes chers compatriotes, voici terminé ce que j'avais à vous dire de la marche de notre Société au cours de l'année écoulée. Vous avez pu constater par le bref résumé que je vous ai fait que l'« Armorique » va toujours de l'avant. Elle affecte une progression constante, elle sait où elle va; elle arrivera.

Maintenant, avant de terminer, nous n'aurions garde d'oublier de remercier la presse tunisienne et notamment « La Dépêche Tunisienne » et « le Petit Matin », pour le concours désintéressé qu'elle apporte aussi fréquemment que nous le lui demandons, en accueillant et en insérant dans ses colonnes, nos communiqués et nos comptes rendus.

Adressons un salut fraternel aux autres Sections de l'« Armorique de Tunisie ». Et pour terminer, que chacun, avec moi, par la pensée et de tout cœur, s'en aille vers le coin de cette Bretagne qui l'a vu naître.

Qu'il parcourt un instant, les yeux fermés, les paysages de grandiose beauté qu'il conserve intacts dans son souvenir, et que nous envient tous ceux qui connaissent notre petite Patrie, si grande quant au cœur. Et s'il est juste, qu'il reconnaisse, après s'être recueilli un instant, que le destin l'a doublement favorisé, de l'avoir fait naître français et breton à la fois.

Après de vifs applaudissements, M. Guénédal reprend :

Maintenant, il va falloir, mes chers compatriotes, procéder à l'élection du Bureau chargé de présider aux destinées de notre Société en 1937.

Comme tous les ans, l'ancien Bureau est démissionnaire dans l'ensemble, et moi en particulier. Il y a de nombreuses années que je vous demande ma retraite et que vous me la refusez. J'espère que cette fois vous admettez enfin que je l'ai méritée et qu'il faut à notre Section qui prend de plus en plus d'emvergure, un Président plus jeune, et, par conséquent, capable de dépenser plus d'énergie que moi.

Le Président démissionnaire déclenche par ces paroles un tollé général. On proteste, on crie, on tempête dans toute la salle, et finalement, sans tenir compte de ses récriminations, on le renomme d'office à son poste de Président pour un an (renouvelable).

« Le bon papa Guénédal » comme l'appellent affectueusement les enfants de notre groupement, n'a plus qu'à s'exécuter et c'est avec une certaine émotion, qu'il a bien du mal à dissimuler, qu'il nous déclare accepter cette fois encore de reprendre son fauteuil.

« Messieurs, je suis très touché de la marque d'estime que vous venez de me témoigner, mais, comme je vous le disais tout à l'heure, le résultat que nous avons obtenu, nous le devons au dévouement de tout le Comité et je vous demande de bien vouloir lui témoigner la même confiance qu'à moi-même en le réélisant en bloc ».

L'assemblée approuve à l'unanimité ces dernières paroles et l'ancien Bureau se trouve réélu pour un an. Cette entière confiance est le plus bel encouragement que les sociétaires pouvaient donner à leurs camarades du Comité et ils peuvent être assurés que ceux-ci s'efforceront de leur donner entière satisfaction.



M. GUENEDAL

« Cependant, ajoute M. Guenedal, il nous faudrait désigner encore quelques membres, en complément à l'effectif, comme l'on dit dans la Marine. car Messieurs, j'ai le regret de vous annoncer le départ de notre secrétaire, M. Michel Guennoc, qui va bientôt entrer dans la Garde Mobile à Alger. Je profite de l'occasion pour le remercier publiquement du gros travail qu'il a fourni depuis qu'il est à l'« Armorique », et je lui souhaite, ainsi qu'à sa femme, un heureux séjour dans sa nouvelle résidence (1) ».

Quelques sociétaires de bonne volonté acceptent de faire partie du Comité, et l'on décide pour écourter la réunion que le Bureau se réunira seul pour assigner à chacun des élus ses fonctions.

Diverses questions sont ensuite examinées, entre autres, le prix des cotisations. Après discussion, il est décidé de maintenir le statu quo.

(1) Le Secrétaire général se fait un devoir de joindre ses remerciements les plus cordiaux à ceux adressés par son Président au jeune et sympathique Secrétaire de la Section de Bizerte, pour le concours particulièrement dévoué qu'il a trouvé auprès de lui en toutes circonstances, tant pour l'organisation des grandes manifestations communes à toute l'« Armorique », que dans ses rapports si fréquents avec la Section de Bizerte. En lui exprimant les vifs regrets que lui cause son départ, il forme des vœux bien sincères pour son heureux séjour et celui de M^{me} Guennoc et de leur fils Yves dans la capitale de l'Afrique du Nord. (N.D.L.R.)

On décide également de continuer le système adopté l'année dernière pour le paiement des cotisations. Toute cotisation impayée au 1^{er} avril sera recouvrée par la Poste aux frais de l'intéressé.

L'indemnité de 100 francs accordée lors des naissances est maintenue dans les mêmes conditions que par le passé; c'est-à-dire, qu'elle sera allouée aux sociétaires qui en feront la demande au Président, en y joignant un bulletin de naissance, à la condition formelle qu'ils aient plus de dix mois de présence à la Société.

La séance est ensuite levée et les assistants quittent à regret cette réunion où une atmosphère de si franche camaraderie régnait, et, par petits groupes, ils regagnent leurs pénates en se promettant de se retrouver à la prochaine fête de la Section.

BANQUET DU 21 FEVRIER 1937

Pour éviter d'être taxé de chauvinisme dans les comptes rendus des fêtes que nous organisons, nous allons cette fois laisser la parole aux représentants de la presse qui assistaient à notre banquet annuel :

« Les bretons ont battu tous les records du nombre au cours de leur déjeuner amical de dimanche dernier. Ils sont également les champions de la bonne humeur. Ils avaient choisi pour ce banquet, qui fut en tous points réussi, la plus grande salle de la ville, celle du Casino de la Plage, et il faut avouer qu'elle fut nettement trop petite, puisqu'ils durent refuser du monde. M. Guenedal, leur dévoué président, entouré du Comité des Fêtes du groupement, se dépensait sans compter pour que chacun fût à sa place et qu'il y eut des places pour tous.

Les bretons de Tunis étaient représentés par une délégation ayant à sa tête leur président, M. Jamet. Les ferrynillois bretons assistaient également à ces agapes gaies et joyeuses.

M. Guenedal fut un brillant orateur pour remercier tout le monde et particulièrement ceux qui avaient fait un grand déplacement pour assister à cette fête. Puis, il fit applaudir M. Fort, président de la Chambre de Commerce de Bizerte, (fils de l'ancien commandant des sapeurs pompiers de la ville de Brest), qui, avec M^{me} Fort, assistait au banquet en vrai breton, et qui vient de recevoir la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Fort remercia en termes émus le président et l'assura de son entier dévouement à la Section dont ses obligations le tiennent malgré lui un peu trop éloigné.

M. Jamet prit la parole au nom des bretons de Tunis et exprima sa joie de se trouver là, parmi ses compatriotes, dans cette salle décorée aux armes des grandes villes de Bretagne, avec, à quelques mètres derrière lui, les vagues venant mourir doucement sur la plage, comme elles le font « là-bas » aux beaux jours.

M. Maudire, qui représentait M. Saliou, président de la Section de Ferryville, déclara avec beaucoup d'humour que les discours n'étant pas son fort, il préférerait céder la parole aux chanteuses et chanteurs, ce qui fut fait. Les vieilles chansons bretonnes furent très à l'honneur, puis des bolées de cidre mousseux de La Roche Derrien (C.-d.-N.) furent vidées.

La salle fut ensuite mise en état pour satisfaire les danseurs qui tournoyèrent jusqu'à la nuit au son d'un excellent orchestre.

Belle journée pour l'« Armorique » et les organisateurs de ces réjouissances régionales. Les bretons de Bizerte nous ont une fois de plus épâtés; et pourtant plus rien ne devrait nous surprendre de leur part. (La Presse).

*
**

Pareil compte rendu d'un journaliste neutre doit suffire à juger de la réussite de ce banquet, et il serait fâché de notre part de vouloir y ajouter quoi que ce soit.

Le « Bro Goz Ma Zadou », chanté en chœur par toute l'assemblée debout, a retenti une fois de plus sous le ciel africain, et la vieille Bretagne a prouvé qu'un sang jeune et vigoureux circulait toujours dans ses veines.

A LA MEMOIRE DU " POURQUOI PAS ? "

Le mardi 2 mars 1937, à 18 heures, l'Alliance Française organisait dans la salle du cinéma « Empire », une conférence avec projection de vues et films, sur un des hommes les plus illustres de notre époque : Charcot.

Ce grand savant n'était pas breton d'origine, mais dès qu'il connut notre vieille Armor, il en fit sa patrie d'adoption, à tel point qu'il devint, lui « l'Indépendant », conseiller général de l'Ille-et-Vilaine.

Malouin de cœur et de sentiment, il chercha à s'entourer le plus possible d'héritiers des anciens corsaires qui firent autrefois la gloire de notre Marine, et, dans l'équipage que la mer immense engloutit dans son sein à l'aube du 15 septembre 1936, sur les côtes islandaises, sur 33 hommes, 30 étaient Bretons.

C'est pour honorer ces compatriotes, pionniers de la science et de la Marine française, que le Bureau de la Section de Bizerte avait invité ses adhérents à venir le plus nombreux possible assister à cette séance donnée en l'honneur du « grand Charcot » et de son vaillant équipage.

Les bretons de Bizerte répondirent en foule à cet appel pour venir une dernière fois saluer ceux qui, pour faire une France toujours plus grande et plus admirée, ont péri, vaincus par cette mer qu'ils avaient si souvent domptée.

* VEILLES BRETONNES DES 20 ET 25 AVRIL 1937

Ces veillées bretonnes sont certainement l'événement le plus marquant de cette année, et peut-être depuis la création de l'« Armorique » n'en existe-t-il pas d'aussi important. C'est la première fois, en effet, que des bardes se déplacent de Bretagne pour venir en Tunisie chanter et danser devant leurs compatriotes exilés, ces chants et danses de « chez nous » qui constituent une partie du précieux patrimoine artistique que nous ont légué nos aïeux.

Tout ce l'on a pu dire d'élogieux sur le talent de nos populaires bardes M. et M^{me} Cueff est vrai, et ce n'est peut-être pas encore assez.

Ce sont de grands artistes et de grands Bretons. Ils ont voué leur vie à notre petite patrie et ils en sont devenus les apôtres. Leur but est de faire connaître chaque jour davantage cette Bretagne qu'ils aiment tant et qu'ils veulent faire aimer de ceux qui l'ignorent; de faire vibrer dans le cœur des bretons cette fibre intime qui y sommeille trop souvent, pour qu'ils se regroupent ensuite tous au pied du drapeau herminé pour faire une Bretagne plus prospère dans une France plus belle.

Les tournées qu'ils ont faites à l'étranger ont toutes été couronnées du plus brillant succès et ont contribué pour une bonne part à la renommée toujours grandissante de notre pays au point de vue touristique. Gageons que celle qu'ils viennent de terminer en Afrique du Nord portera bientôt ses fruits.

C'est le 20 avril, en soirée, au Casino Cinéma que nos bardes donnèrent à la population bizertine la première manifestation de leur talent. L'éclat de cette séance que M. Mottes, Contrôleur Civil de Bizerte, avait bien voulu accepter de présider, était encore rehaussé par la présence de sa charmante femme, grande animatrice dans notre ville de l'Œuvre de l'Enfance, œuvre à laquelle une partie du bénéfice de la soirée était destiné; de M. le Général Mzali, Caid-gouverneur; de M. le Capitaine de Vaisseau Le Néanne, Commandant du Front de Mer et de M^{me}; de M. Fort, Président de la Chambre de Commerce et de M^{me}, etc.

Le spectacle fut magnifique de bout en bout. M^{me} Cueff, tout en chantant ou en dansant, faisait défiler sous nos yeux une splendide collection de tabliers et de toilettes tous plus beaux et plus riches les uns que les autres, et qu'elle porte avec tant de grâce. M. Cueff nous présenta aussi de superbes costumes anciens et modernes.

« Au bois joli », cette fine comédie de Th. Botrel, fut l'occasion pour nos populaires bardes de nous démontrer que leur talent n'est pas limité au chant et à la danse, mais qu'il s'étend également à l'art dramatique.

Mais bien plus que papa et maman, Anniek conquit les faveurs du public. Elle exerça un véritable envoûtement sur la salle, et chaque fois qu'elle paraissait sur la scène, c'était des applaudissements à n'en plus finir.

Ce fut une magnifique soirée de laquelle tous les spectateurs, malheureusement trop peu nombreux, se retirèrent enthousiasmés.

Le dimanche soir, 25 avril, ce fut devant un fort bel auditoire que nos populaires bardes montèrent sur la scène du Foyer du Marin, à La Pécherie.

Ce soir là M. et M^{me} Cueff se surpassèrent. Annick récolta cette fois encore, par son charme et sa grâce enfantine, la plus grosse part d'applaudissements.

Devant ce public presque exclusivement composé de marins bretons, M. Cueff chanta de sa voix chaude et préante quelques belles et graves chansons de la mer. Il avait touché là le point sensible de son auditoire et ce n'est pas sans une larme que ces marins entendaient notre héros chanter « La Cruelle Perceuse » ou « Entendez-vous la mer » car ces rudes gars revoyaient dans leur pensée leurs frères, les pêcheurs de nos côtes, luttant sans cesse contre les flots pour leur arracher le pain quotidien; et chacun refaisait le tragique bilan des parents et amis disparus dans l'océan sans fond par un soir de tempête.

Le souvenir de cette veillée restera longtemps dans la mémoire de tous les assistants.

Le Comité avait pensé qu'un spectacle comme celui-là, pourrait être instructif, et, encouragé par les directeurs et professeurs des écoles de la ville, avait organisé avec leur bienveillant concours, une matinée pour les enfants des écoles.

Elle eut lieu le lundi 26 avril, à 16 h. 30, dans la salle du Casino Cinéma, pleine à craquer cette fois.

Nos populaires bardes exécutèrent devant ce juvénile auditoire, un programme entièrement nouveau et tout à fait approprié, qui obtint le plus grand succès.

Le Comité ne voulait pas laisser partir nos sympathiques compatriotes sans passer avec eux un moment en toute tranquillité d'esprit, et leur dire un dernier « Kenavo »; et c'est pourquoi mardi soir, 27 avril, 22 personnes se trouvaient réunies dans les salons de l'Hôtel de la Paix. Un dîner très simple et de caractère nettement breton, comme il convenait pour cette fête de famille, nous fut servi. Au dessert M. et M^{me} Cueff eurent la gentillesse de chanter pour nous quelques belles mélodies qu'ils n'avaient pu, faute de temps, interpréter en public et qui leur furent demandées ce soir là.

M. Guénégal, au nom de tous les bretons de Bizerte, remercia nos aimables compatriotes :

« La tournée que vous venez de faire en Afrique du Nord, n'a peut-être pas donné le résultat financier que vous étiez en droit d'escompter, mais au point de vue moral, il est magnifique. Vous venez de semer le bon grain, et j'espère que bientôt nous en récolterons les fruits. J'espère que les bretons viendront de plus en plus nombreux à l'« Armorique », et que dans quelques années nous pourrons vous écrire au nom de plusieurs centaines de sociétaires pour vous demander de venir encore replonger nos cœurs

dans une atmosphère bretonne aussi vivifiante que celle qui règne ici ce soir.

« Chers M. et M^{me} Cueff, je lève mon verre à votre santé, à votre prospérité, à toi ma petite Annick qui marche déjà sur la trace de tes parents, et je bois à la Bretagne ! »

PIQUE-NIQUE DU 30 MAI 1937 A CASTEL GALLIA

C'est le 30 mai que la Section de Bizerte organisait son premier pique-nique de la saison.

Pour cette fête champêtre, le Comité avait choisi un cadre unique, une splendide propriété, dont le nom est déjà presque breton : « Castel Gallia »; mais dont l'aspect est celui d'un véritable coin de terre celtique transplanté en Tunisie. Durant toute la journée, les pique-niqueurs eurent l'illusion parfaite de se trouver « chez nous », tant l'atmosphère était bretonne.

Le récent passage de nos populaires bardes, M. et M^{me} Cueff, avait rafraîchi la mémoire de beaucoup d'entre nous, et de tous les coins parvenait, surtout vers la fin du déjeuner, l'écho de nos vieilles chansons. La rude langue de nos aïeux fut très à l'honneur ce jour là, et ceci prouve que, même après de longues années d'exil les gars d'Arvor n'oublient pas « leur breton », cette belle langue qui, sur les genoux de leur mère, berça leurs premiers rêves.

Ce fut vraiment une belle journée. Belle à tous points de vue, car Sa Majesté Phoebus qui avait été dûment invité, avait daigné répondre à notre appel et avait soigneusement astiqué pour la circonstance ses plus brillants rayons.

Le matin, dès 8 h. 30, trois cars chargés à couler bas, quittaient le garage Citroën pour conduire une partie des pique-niqueurs, car nombreux étaient ceux qui, ayant décidé de se mettre en train dès la première heure, avaient résolument attaqué la route à pied en chantant comme des lurons. D'autres dédaignant la vitesse et le confort des engins modernes, avaient préféré à tout cela un bon « moteur à croûtin » et étaient partis en caracolant. D'autres, enfin, prenaient leur voiture, et en deux coups d'accélérateur rejoignaient les camarades.

La matinée fut pour ainsi dire uniquement consacrée au traditionnel concours de boules, qui remporta un succès considérable.

Dames et messieurs défendirent leurs chances avec acharnement, et ce n'est qu'après une lutte serrée que la quadrette M^{me} Morvan, M^{me} Guennoc, M. Le Doré, M. Lucas, l'emporta sur M^{me} Le Sollieu, M^{me} Renou, M. Morvan et M. X.

Pendant que les boulistes s'expliquaient, les enfants s'en donnaient à cœur joie sur les escarpolettes installées dans la sapinière, ou s'esclafaient en voyant courir les lapins ou les cobayes du lapinodrome.

Les jeux terminés tout le monde se dirigea vers la buvette, car de rester toute une matinée au soleil cela dessèche la gorge. Après avoir savouré, avec délices, un bon apéritif, bien frais, chacun fit sa provision de boisson et se dirigea pour manger, vers un petit coin bien ombragé, soigneusement repéré à l'avance.

Après déjeuner, et en attendant la fin de la digestion pour faire les courses, les pique-niqueurs furent invités à essayer leur chance au lapinodrome, leur adresse au jeu du palet et leur coup d'œil et leur force au jeu de la pointe.

Puis ce fut la série des courses de débrouillards, ou garyonnets, fillettes, jeunes filles, jeunes gens, femmes et hommes appliquèrent de leur mieux le « système D ». Du domaine de la ruse, on passa à celui de la force, et des équipes de six hommes s'affrontèrent au tir à la corde. Vainqueurs et vaincus lutèrent âprement et après ce duel, très amical d'ailleurs, s'en allèrent bras-dessus bras-dessous boire un pichet à la santé des rudes gars, d'Armor, et s'empressèrent ensuite d'aller chercher une cavalière parmi les charmantes jeunes Bretonnes impatientes de danser, car le bal s'ouvrait.

Avant le coucher du soleil, alors que la fête battait son plein, on sonna le rassemblement, et, tous les assistants découverts entonnèrent en chœur le « Bro Goz Ma Zadou ».



Le chant du « BRO-GOZ MA ZADOU ».

Puis le bal reprit pour ne se terminer qu'à la nuit close. La plus franche gaité régna durant toute cette journée et le souhait de tous est de « remettre ça » le plus tôt possible.

PIQUE-NIQUE DU 4 JUILLET DANS LES BOIS DU " ROUMI "

A la suite du pique-nique du 30 mai, à Castel Gallia, le souhait unanime des sociétaires était de « remettre ça » le plus tôt possible.

Leur désir a été comblé le dimanche 4 juillet.

C'est dans les bois qui entourent le Fort du Roumi qu'a eu lieu la seconde fête champêtre organisée par la Section de Bizerte.

Ce pique-nique d'arrière saison, était plutôt un lieu de rendez-vous pour les bretons demeurés en Tunisie, mais bien que moins important que le précédent, il fut cependant très réussi.

Le Comité adopta cette fois une formule nouvelle qui semble avoir plu aux participants. Chacun possédait entière liberté de manœuvre et pouvait se grouper avec quelques amis pour se distraire à son gré. Le rôle des organisateurs se borna à quelques courses et au tir de la corde qui eurent lieu dans le courant de l'après-midi.

Les courses n'avaient rien à voir avec les performances athlétiques si à l'honneur actuellement. Il s'agissait de remplir avec une assiette une bouteille vide située à une vingtaine de mètres d'une baille pleine d'eau.

Les dames firent là une démonstration éclatante de leurs qualités de ménagères; fillettes et garçonnets firent de leur mieux et il était vraiment amusant de les voir si sérieux courir avec leur assiette pleine d'eau. Les messieurs ne voulurent pas être en reste avec les dames et les enfants, mais leur habileté était d'un genre spécial. On remarquait en effet certains concurrents qui en allant prendre de l'eau profitaient de bousculer les camarades venant en sens inverse et leur faire ainsi chavirer le précieux contenu des assiettes. L'un des fraudeurs fut d'ailleurs copieusement douché par un collègue, pour la plus grande joie de toute l'assistance.

Après cette bonne partie de rire, on se rendit au tir à la corde.

L'épreuve réservée aux hommes fut certes intéressante; mais que dire de celle qui opposa les dames mariées aux jeunes filles. Ce fut un fou-rire général. Le public se trouvait nettement partagé en deux clans. Les jeunes gens encourageant naturellement les demoiselles et les messieurs, les dames. Ce fut d'ailleurs celles-ci qui l'emportèrent assez facilement. Mesdemoiselles, si vous tenez à prendre votre revanche au prochain pique-nique, un bon conseil: renoncez à votre ligne!

Les enfants se livrèrent eux aussi un combat acharné.

Puis tout le monde retourna demander à nos braves musiciens, qui jouaient depuis le matin, un petit effort supplémentaire qu'ils ne purent refuser, car il est difficile de repousser la requête qu'une charmante jeune fille vous fait avec son plus gracieux sourire. Le bal reprit donc de plus belle d'autant plus que la chaleur devenait moins intense avec le soir qui tombait.

Ce fut avec un réel mécontentement que tout le monde vit arriver les cars chargés de rapatrier les pique-niqueurs, mais hélas tout a une fin, et celle de cette belle journée était venue.

L'autorisation d'organiser le pique-nique dans les bois du Roumi, nous avait été accordée par un de nos compatriotes, M. le Capitaine de Vaisseau Le Néannec, Commandant du Front de Mer de Bizerte. Voici la lettre qu'il adressa à M. le Président de l'« Armorique » pour lui donner l'autorisation demandée et lui faire en même temps ses adieux, car il vient d'être désigné pour occuper en France un emploi de son grade.

« MON CHER AMI,

Je viens de recevoir du secrétaire de l'« Armorique » une petite note sollicitant l'autorisation d'organiser un pique-nique, le 4 juillet, dans les bois voisins du Fort du Roumi.

Il est bien entendu que cette organisation est accordée d'enthousiasme et je viens de le téléphoner à M. Guennoc.

Mais je profite de l'occasion pour dire au Président de cette belle famille l'« Armorique » combien je regrette de m'en séparer bientôt étant sur le point de quitter la Tunisie pour aller prendre du service en France.

Croyez bien, mon cher Guénédal, que je conserverai un excellent souvenir des heures passées au milieu des bretons que vous avez si bien su grouper et qui vous vénèrent tous comme leur père et leur bienfaiteur, à tel point qu'ils se sentent désemparés dès que vous faites le geste de quitter la barre pour rentrer dans le rang.

En quittant l'« Armorique » je lui souhaite une longue vie et des jours prospères. A vous et à M^{me} Guénédal j'adresse l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

LE NEANNEC.

*
**

Et maintenant voici la période des vacances, époque morte pour l'organisation des fêtes. Il faut attendre le mois d'octobre pour recommencer ces belles réunions où l'on se replonge dans l'atmosphère du « Bro Goz », et espérons que la saison prochaine sera encore meilleure que celle-ci, à tous points de vue.

Le Secrétaire de la Section de Bizerte ne pouvant se tenir en relations suffisamment étroites avec tous les sociétaires, il a été décidé qu'il ne serait fait aucune mention des naissances, mariages, décès, promotions, décorations, etc..., qui surviendraient en cours d'année.



SOUSSE. — Vue générale vers le port.

III. — SECTION DE SOUSSE

BUREAU POUR 1936-1937

Président : M. DESMATS, géomètre.

Secrétaire-Trésorier : M. KERRIEN, employé de banque.

Assesseurs : MM. GUILLAS, Douanes; HYON, pilote du Port; POULAILLER, surveillant des P.T.T.; TANGUY, capitaine de Port.

LISTE DES SOCIÉTAIRES

A. — Membres actifs

BRIAND, commandant du vapeur « El-Djem ».
DESMATS H., géomètre (et M^{me}).
DONZEL, Monastir (et M^{me}).
GOUZIEU (M^{me} V^{ve}).
GUILLAS, patron des Douanes (et M^{me}).
GAGEARD, professeur au Collège de Sousse (et M^{me}).
HERLEZ, 4^e R. T. T.
HYON, chef-pilote du port.
CHÉREMETIEFF (de), adjudant-chef au 1^{er} R. E. C. (et M^{me}).
KEYSER (de), avocat à Soussse.

KERJEAN, capitaine-pharmacien (et M^{me})
 LARIDON, à Sousse.
 LARCIER, gendarme, à Kasserine (et M^{me}).
 LE BOMAIN (M^{me}), à Sousse.
 LE CÉCH, colon, à Ousseltia.
 LE GOFF, chef-mécanicien du vapeur « Parame ».
 LIVOLSI, adjudant au 4^e R. T. T. (et M^{me}).
 MINEREAU, chef-cantonnier, à Bou-Ficha.
 POUILLIER, surveillant des P. T. T. (et M^{me}).
 PIQUIN, agent consulaire de France. Vice-Président de la Municipalité de Mahdia.
 RHOI, employé à la C. F. T.
 RIDOLT, directeur d'école, à Bekalla (et M^{me}).
 TANGUY, capitaine du port de Sousse (et M^{me}).
 HASSENTENFI, directeur des salines de Tunisie (et M^{me}).
 LE GALL, professeur au Collège.
 DE TONCÈRE, directeur de l'U. E. T.
 ROLAND, sous-lieutenant au 4^e R. T. T.
 LERNO, capitaine, à Sidi-el-Hani (et M^{me}).
 BRAUGÉ, docteur, à Enfida.
 BURIO, maître-armurier au 4^e R. T. T.
 LE HINTEC, gendarme, à Sousse.
 KLEIN (M^{me}), née Féchant.
 LE METTLER, matelot-chef des Douanes.
 INGBAND, à Sousse (et M^{me}).
 AMOURET, T. P., à Kairouan.
 BOHN (M^{me}), à Sousse.
 BIORZOU, sous-lieutenant au 4^e R. T. T.

B. — Membres honoraires

Hirou (et M^{me}), à Monastir.
 LE GRILL, colon, à Ousseltia.
 DOUVRY Henri, C. F. T.
 LARUE (et M^{me}), à Sousse.

PAYER SA COTISATION, C'EST BIEN
 LA PAYER DES LES PREMIERS MOIS DE L'ANNEE
 C'EST MIEUX



FERRYVILLE. — Monument aux marins du « Farfadet » et du « Lutin »

IV. — SECTION DE FERRYVILLE

BUREAU POUR 1936-1937

Président d'honneur : M. le Contre-Amiral HUSSON, Commandant de la Marine en Tunisie.
Président : M. SALIGU François, agent-technique de la Marine.
Vice-Président : M. LÉVYARD Fernand, agent technique de la Marine.
Secrétaire : M. TROUSSEY Julien, employé.
Secrétaire-adjoint : M. GUÉGUEN Etienne, comptable de la Marine.
Trésorier : M. MÉVEL Eugène, commis principal de la Marine.
Trésorier-adjoint : M. EVANO Jean, commis principal de la Marine.
Assesseurs : MM. LE CUZIAT, COLIN, LE NÉZET, GOULVEN.

COMITE DES FETES

Président : M. TANGUY, Officier des Equipages.
Vice-Président : M. CABIC, Officier des Equipages.
Membres : MM. QUÉMENER, NICOLAS, COAT, PRÉMEL, BIZEN, BIDAN, GUÉGUEN, GRALL, FORÉT, LAURENT, HÉLIÉS, FLOCH, LE LAY, ALLÉORE.

LEVESQUE Fernand, officier d'administration, boulevard Gambetta. Finistère.

LEVRARD Fernand, agent technique, rue Lockroy. Morbihan.

LIDON Georges, 2^e maître-charpentier, Atelier Central. Côtes-du-Nord.

LIRZIN Pierre, surveillant militaire, Temporaire I. Finistère.

MACÉ Louis, officier des Equipages, D. P. Côtes-du-Nord.

MALLÉAC Pierre, quartier-maitre-fourrier, C. F. I. Finistère.

MAUBRAS Joseph, 2^e maître-fusilier, C. F. I. Finistère.

MÉRIAS Armand, quartier-maitre, secrétaire militaire. Ile-et-Vilaine.

MÉREN Charles, maître-secrétaire militaire, Temporaire I. Finistère.

MÉVEL Eugène, commis principal de la Marine, passage à niveau de Tindja. Finistère.

MONFORT Théodore, comptable, Guengla-Plage. Finistère.

MORVAN Alain, 1^{er} maître-surveillant militaire, Temporaire I. Finistère.

MORVAN Laurent, 2^e maître-secrétaire militaire, M. G. Finistère.

NICOLAS François, chef d'équipe, Guengla-Plage. Finistère.

NEDELEC Jean, maître-infirmier, Hôpital. Finistère.

NICOT, officier des Equipages, rue Lockroy. Finistère.

NICOT (M^{me}), sage-femme. Finistère.

NITLER Eliane (M^{me}), rue Marceau. Morbihan.

PENHOET Armand, commerçant, avenue de France. Morbihan.

PÉOCH Jean, 2^e maître-infirmier, Hôpital. Finistère.

PIÉREH-CARR Alexis, infirmier, rue Mirabeau. Finistère.

PELLEU Michel, maître-fusilier. Finistère.

PONT PIERRE, voilier, rue Hoche. Finistère.

POTIRON Jean, agent technique, rue Lockroy. Loire-Inférieure.

POTIRON Louis, comptable, Guengla-village. Loire-Inférieure.

POULIQUEN Louis, Comptable, Boulevard Carnot. Finistère.

POULIQUEN Charles, 2^e maître-commis, D. P. Finistère.

PRIGENT Pascal, quartier-maitre-fusilier. Finistère.

PRIGENT Pierre, 2^e maître-timonier, rue Franklin. Finistère.

QUÉMENER Guillaume, officier des Equipages. Finistère.

QUILLIEN Joseph, officier d'administration, boulevard Gambetta. Finistère.

RAULT Auguste, maître de manœuvre, boulevard Carnot. Finistère.

RIOC Jean, 1^{er} maître-mécanicien, Atelier Central. Ile-et-Vilaine.

ROGER Pierre, surveillant militaire, Temporaire I. Finistère.

ROHAN André, ingénieur D. T., boulevard Gambetta. Morbihan.

ROLLET Ange, commis de Marine, boulevard Carnot. Côtes-du-Nord.

ROLLAND Jean, 1^{er} maître-charpentier. Finistère.

ROLLAND Henri, quartier-maitre-fourrier, C. F. I. Finistère.

ROUMÉGON Pierre, quartier-maitre-électricien, Temporaire 2. Finistère.

ROZE Jean, 2^e maître-fourrier, avenue Clémenceau. Finistère.

SALAÜN Jean, quartier-maitre-secrétaire, C. F. T. Finistère.

SALAÜN Marcel, agent technique, rue Clémenceau. Finistère.

SALJOU François, agent technique, 10, Cité Maritime. Finistère.

SIMON Jean-Marie, employé, rue Courbet. Côtes-du-Nord.

SOTIRON Pierre, commis principal de la Marine, rue Robin. Finistère.

STRULLU Jean, quartier-maitre-armurier, C. F. I. Finistère.

TANGUY Joseph, officier des Equipages, Villa « El-Djem ». Finistère.

THÉPAUT Pierre, artificier, Pyrotechnie. Finistère.

THÉRÈNE Albert, maitre-fourrier, D. P. Finistère.

THORRE Germaine (M^{me}), commerçante, rue Lockroy. Finistère.

TOULLION Pierre, surveillant militaire, Temporaire I. Morbihan.

TRÉGNER Jean, employé, rue Hoche. Finistère.

TROTY Ismaël, 1^{er} maître-fusilier, C. F. I. Ile-et-Vilaine.

TROUSSEY Julien, employé, rue Mirabeau. Finistère.

VALÉGAN, quartier-maitre-timonier. Finistère.

VANDEBOOMGAERDE Louis, officier des Equipages. Morbihan.

VELIN Julien, quartier-maitre-charpentier, A. C. Finistère.

VOIZELÉ Yvonne (M^{me}), dactylo, rue Victor-Hugo. Morbihan.

YOUÉ Désiré, maitre-timonier, sous-marin « Ondine ». Finistère.

SITUATION FINANCIERE AU 1^{er} JANVIER 1937

Recettes de l'année 1936

Avoir au 31 décembre 1936.....	FR.	2.345 95
Encaissements faits pendant l'année 1936.....		1.356 »
Recettes effectuées pendant les fêtes, pique-niques.....		1.458 15
TOTAL des recettes.....	FR.	5.130 10

Dépenses de l'année 1936

Dépenses diverses pour fêtes, pique-niques, etc.....	FR.	2.512 45
Factures imprimerie Leroy et frais de correspondance.....		147 65
Reversement à la Caisse Centrale.....		248 »
TOTAL des dépenses.....	FR.	2.908 10
Avoir au 31 décembre.....	FR.	2.222 »

Le Trésorier,

E. MEVEL.

Vu :

Le Président,

F. SALIOU

LA VIE DE LA SECTION

RECEPTION DE PARLEMENTAIRES BRETONS LE 4 NOVEMBRE 1936

Une délégation de parlementaires, appartenant aux différents partis de la Chambre, se trouvait ces jours derniers de passage en Tunisie, après avoir traversé toute l'Algérie.

Parmi les membres de cette délégation, se trouvaient deux de nos plus sympathiques députés bretons : MM. Albert Le Bail, député du Finistère, et Le Prévédic, député du Morbihan.

Donc, le 4 novembre, vers 18 heures, après avoir parcouru les différents ouvrages des côtes, l'arsenal, l'hôpital maritime, etc., etc. le groupe des officiers marinières de la section de Ferryville recevait dans son cercle les députés bretons.

Regus à leur descente de voiture par MM. Gourville, premier-maitre mécanicien, gérant du cercle; Rolland, premier-maitre commis; Morvan, premier-maitre surveillant, etc., etc., les députés, accompagnés de M. le lieutenant de vaisseau Duruy, représentant le contre-amiral Husson, président d'honneur de la Société, furent conduits dans la salle du Cercle, superbement décorée par M^{me} et M^{lle} Gourville.

Outre le groupe des officiers marinières, étaient également invités : MM. Saliou, président de la section de l'Armorique de Ferryville, Levrard, Cotten, Maudire, Mével, Guéguen, Evano, Broudin, Nicolas, Tanguy, Le Port, Cadic, Quémeneur, Prémel, Galland, Le Cuziat, appartenant tous au Comité de la section.

Après quelques paroles de remerciements de la part de M. Saliou, MM. Albert Le Bail et Le Prévédic disent combien ils sont touchés de l'accueil reçu en Tunisie par leurs compatriotes et les félicitent d'avoir créé cette société l'« Armorique », qui rappelle la terre bretonne et permet aux exilés de mieux se connaître et s'apprécier.

Après le chant national breton, « Bro Goz Ma Zadou », interprété par le premier-maitre Rolland écouté debout par toute l'assistance, il fallut se dire adieu, car nos compatriotes députés commençaient à ressentir la fatigue du voyage et devaient rejoindre Tunis. Et la caravane parlementaire nous quitta sur ce dernier mot « Kenavo ».

APERITIF DU 7 NOVEMBRE 1936

La section ferryvilloise de l'« Armorique », suivant les traditions, a recommencé ses réunions de famille mensuelles comme cela se pratiquait avant les vacances.

Un appel fait aux sociétaires avait réuni environ 80 compatriotes appartenant pour la grande majorité à la marine et l'apéritif se déroula dans la plus franche gaité.

Après les remerciements d'usage par le sympathique président, M. Salion, la parole fut donnée aux chanteurs et chanteuses par M. Félix Allègre spécialement chargé de ce service.

Tout d'abord, M. Broudin dans une chanson humoristique fut très applaudi, puis M^{me} Allègre dans la mélodie « Ma Bretagne » nous charma par sa voix juste et agréable.

Le premier maître Rolland, dans une chanson de marche bretonne, fut l'as de la bande et M^{me} Janine Rollet exquise dans sa chansonnette. Au tour de notre camarade Morvan qui recherchait « Françoise » un peu portout, et même à Recouvrance, M^{me} Vanquois eut à son tour les honneurs du plateau si l'on peut dire.

M. et M^{me} Coat nous charmèrent, lui, par sa chansonnette comique « Nous sommes français » et elle par sa superbe voix de soprano; mais la chanson la plus comique de la soirée et qui obtint un certain succès fut celle de M^{me} Goulven avec « Le Bourgeois » (chapeau melon, chaîne sur le ventre, petit chien, etc., etc.).

La parole fut donnée ensuite au camarade Montfort et avant de terminer toute l'assemblée écouta debout le « Bro Goz Ma Zadou » chanté par notre camarade Rolland, premier maître des C.F.I.

A noter qu'au cours de l'apéritif une tombola gratuite fut tirée et qui fut des heureux.

Premier prix : M. Quemener, officier des équipages; deuxième prix : M^{me} Coat; troisième prix : M. Salion, président de la Section; quatrième prix : Loïc Mandre; cinquième prix : premier maître principal X...

APERITIF DU 12 DECEMBRE 1936

D'aucuns disent les bretons moroses !... Néo ket gwir... En effet, ceux d'entre eux qui, le samedi 12 décembre, se trouvaient réunis salle Decombe ont, une fois de plus, prouvé combien il est agréable de passer de bons moments, loin du pays natal.

Ce genre de réunion, dénommé apéritif des bretons a, à Ferryville, toujours obtenu un vrai succès et il serait à souhaiter que tous les sociétaires sans exception y assistent à l'avenir avec leur famille (rag plijadur a zo « léis).

Au cours de l'apéritif eut lieu la distribution du bulletin annuel de l'« Armorique ». Le Président, au cours de son petit discours d'usage, se fit un devoir d'attirer l'attention de tous les sociétaires sur l'intérêt de diffuser parmi leurs compatriotes ce bulletin qui démontre, sous la plume du distingué secrétaire général, Louis Le Guern, combien les cinq sections composant l'« Armorique » en Tunisie, ont pu s'apprécier, se connaître et faire en sorte qu'une vraie fraternité règne désormais entre les bretons résidant en Afrique du Nord.

Puis ce fut la désignation d'un régisseur dont la mission était de désigner à tour de rôle, chanteurs et chanteuses. Notre compatriote Guéguen, premier maître fourrier, s'en tira à merveille. A noter qu'il n'eut pas de peine à décider chacun, car personne ne se fit longtemps prier et nom-

breux sont ceux et celles de nos compatriotes qui nous firent le plaisir de les écouter, tant en langue bretonne qu'en français. Bravo !

Nous avons jugé inopportun de faire connaître ici leurs noms, car tous se firent applaudir vivement.

Comme il est d'usage, la petite tombola gratuite organisée par la section fut tirée au cours de cette réunion. Les gagnants furent respectivement : M. Coat, M^{me} Pont, M. Mevel, M^{me} Monfort et M^{me} Le Cuziat.

Avant de se quitter, le Président adressa au nom de tous les sociétaires de l'« Armorique », leurs regrets de voir s'en aller leur cher compatriote premier maître Rolland, qui, dans quelques jours rejoint Guingamp, son cher pays natal.

M. Rolland fut, en effet, de ceux qui participèrent à la création de la section de l'« Armorique » de Ferryville, et c'est toujours sur la brèche qu'il montra l'exemple du dévouement. Il fut, de plus, l'animateur de nos réunions en nous chantant de vieux airs bretons.

Et pour terminer cette dernière réunion, le cher camarade Rolland nous fit encore le grand plaisir de se faire entendre allègrement dans : « Bro Goz Ma Zadou ».

GRANDE FETE DES 9 ET 10 JANVIER 1937

Sous la présidence d'honneur des contre-amiraux Muselier et Husson, s'est déroulée, les samedi 9 janvier, en soirée, et dimanche 10, en matinée, la grande fête annuelle des bretons de Ferryville.

Cette fête avait dû être retardée, faute de salle de danse, car seule la salle des fêtes de la Municipalité peut se prêter à de semblables divertissements. Or, elle était retenue par d'autres sociétés depuis déjà fort longtemps. Mais malgré ce retard, on peut dire que la fête des bretons obtint un énorme succès.

Le bal de samedi, que présidait effectivement le contre-amiral Husson, se déroula dans un cadre lumineux du plus bel effet.

L'entrée eut lieu à 22 heures, aux sons de la *Marseillaise* et, successivement, défilèrent M. le contre-amiral Husson avec la gracieuse présidente, M^{me} Allègre; M. le lieutenant de vaisseau Duruy, aide de camp, avec M^{me} Le Cuziat; M. Salion, président de la section de Ferryville, avec M^{me} Briand, suivis d'un nombreux cortège comprenant les membres du Comité des fêtes et du Bureau de la Section de Ferryville.

L'orchestre Franco, de Tunis, attaqua la première danse, réservée aux officiers, puis l'on se dirigea sur la salle spéciale, où un vin d'honneur fut servi.

Nous avons remarqué autour de cette table, recouverte de superbes fleurs par M^{me} Marise, MM. le contre-amiral Husson, lieutenant de vaisseau Duruy, Salion, la présidente et ses demoiselles d'honneur: M. Levard, vice-président de la section, et M^{me}; l'officier des équipages Tanguy, président du Comité des fêtes, et M^{me}; l'officier des équipages Quémener et M^{me}; l'officier d'administration Broudin et M^{me}; M. Maudire, secrétaire de la section, et M^{me}; M. Coat et M^{me}, président et vice-président du bal; M. et M^{me} Guennoc, de Bizerte, etc., etc..

Le président, M. Saliou, remercia, en une brève allocution, M. l'amiral Husson d'avoir bien voulu présider cette petite fête de famille, d'abord en tant que président d'honneur, ensuite en tant que breton.

Discours de M. Saliou

MONSIEUR LE PRÉSIDENT D'HONNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS COMPATRIOTES,

Les bretons de Ferryville vous ont concies ce soir à leur grande fête annuelle...

Veillez permettre à leur Président de vous présenter, non pas sous forme de discours grandiose, mais simplement en quelques paroles émuës, ses plus sincères remerciements pour avoir ainsi si aimablement accepté l'invitation que vous ont faite les Fils d'Arvor.

Je me fais donc l'interprète des nombreux sociétaires de la Section de l'« Armorique » de Ferryville pour vous exprimer toute leur respectueuse reconnaissance votre présence leur témoignant une fois de plus une sollicitude et un encouragement pour la tâche qu'ils se sont proposés de poursuivre, à savoir : « évoquer les belles traditions du pays de la bruyère et des genêts » sur ce coin de sol d'Afrique, placé sous l'égide de notre éminent Président Général, M. Guillon, Représentant de France en Tunisie, originaire de Bretagne et Président d'honneur de l'« Armorique ».

Nos remerciements vont tout d'abord à vous, Amiral et Président d'honneur, pour avoir bien voulu rehausser l'éclat de notre fête par votre présence.

Je me dois de présenter les excuses des Autorités et chefs de Service qui n'ont pu se joindre à nous ce soir, mais qui sont néanmoins près de nous par la pensée.

Se sont fait excuser pour cause d'engagements antérieurs à notre invitation ou pour des raisons indépendants de leur volonté :

- M. le contre-amiral Muselier, Président d'honneur de notre Section;
- M. l'ingénieur en chef Stiffel, directeur des Constructions Navales;
- M. le capitaine de vaisseau Piéri, directeur du Port;
- M. le capitaine de corvette Willaume;
- M. Morelli, délégué au Grand Conseil, etc...

Nos remerciements vont ensuite à vous MM. les Officiers et Autorités civiles, à vous MM. les représentants de la Presse; enfin à vous Mesdames et Mesdemoiselles dont la grâce embellit cette soirée, et à nos 3 jeunes et charmantes compatriotes, Présidente et demoiselles d'honneur auxquelles revient la tâche d'animer et d'égayer notre bal.

La réussite en est certainement assurée, grâce au concours dévoué du Comité des fêtes, sous la direction de son dévoué président, M. Tanguy, qui, en maintes circonstances, a su se révéler un organisateur de premier ordre,

notamment lors du dernier corso fleuri, où l'« Armorique » a été représentée par la reproduction du vieux navire-école portant fièrement son nom.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser un cordial salut à MM. les Présidents des différentes sections de l'« Armorique » en Tunisie, ainsi qu'à tous nos chers compatriotes avec lesquels les sociétaires de la Section de Ferryville continueront à sympathiser dans l'ordre et la concorde.

Je lève ma coupe à votre bonne santé, à la prospérité de notre belle Bretagne et à celle de la France.

L'amiral, de son côté, félicita les organisateurs du succès obtenu, rappela en quelques vers sa Bretagne natale, qu'il n'a jamais perdue de vue, et souhaita à tous une bonne et heureuse année.

Les chanteurs furent aussitôt mis à contribution et MM. Guennoc père et fils, attaquèrent le « Bro Goz Ma Zadou », écouté debout par les assistants.

Ce fut le tour de M^{me} Rollet et de M^{me} Coal de se faire entendre.

Une chanson en breton par les frères Guennoc fut très applaudie et M. Taieb obtint un joli succès dans sa chanson en arabe.

M^{me} Morvan nous charma avec sa chanson bretonne, « Kouz Breiz Izel », et enfin, M^{me} Allègre, dans ma « Bretagne », obtint de chaleureux bravos.

Le vin d'honneur terminé, ce fut le retour dans la salle de bal jusqu'à minuit, où bretons et bretonnes se coiffèrent, qui de coiffes, de bérets de marins français, américains, diadèmes, etc.

Notre sympathique commissaire général arborait un superbe chapeau breton à boucles. Trompettes de toutes sortes, boules d'ouate, plumes, enfin tous les accessoires de cotillon furent sortis, et la fête continua jusqu'à 4 heures du matin.

Le dimanche après-midi, ce fut la fête des enfants, et les tout-petits participèrent à un arbre de Noël où chacun avait son jeu numéroté inscrit à son nom.

Pendant cet intermède, l'orchestre « El Dorado », de Ferryville, joua quelques jolis morceaux de son répertoire et, après une danse réservée aux enfants, le bal reprit de plus belle jusqu'à 19 h. 30, heure à laquelle la fête bretonne prit fin et, après un dernier « Kenavo », on se donna rendez-vous pour la fin de cette année, vers la Noël ou au début de l'an prochain.

Le Comité des fêtes des bretons de Ferryville remercie toutes les personnes ayant offert des lots pour la tombola-surprise et, notamment la maison Licari, de Tunis; établissements Penhoël, Gonneau, Marise, Cheylan, Casanova, Roche.

Les remerciements s'adressent également à la presse, dont le gracieux concours a permis d'obtenir un résultat auquel les bretons étaient intéressés; enfin à la Municipalité et à tous ceux qui, de loin ou de près, aidèrent à la réussite de leur fête.

BANQUET DU 11 AVRIL 1937

La Section de Ferryville avait organisé, le dimanche 11 avril 1937, au café Terminus, à Tindja, tenu par le compatriote Billy, un banquet amical qui obtint un énorme succès.

Plus de 150 convives avaient répondu à l'appel des organisateurs qui n'avaient pas ménagé leur peine et, pour un coup d'essai, réalisèrent un coup de maître.

Le menu était excellent et la gaieté ne cessa de régner du commencement à la fin.

Au dessert, le Président se leva et prononça le discours suivant :

Discours du Président

MES CHERS COMPATRIOTES,

Il est d'usage à l'issue d'un banquet, qu'une voix autorisée se fasse entendre...

Cette voix sera en l'occurrence celle de votre Président qui, bien modestement, se doit de vous déclarer qu'il ne possède que de bien médiocres qualités oratoires, mais soyez bien rassurés, que les quelques paroles qu'il prononcera seront celles dictées par son cœur de breton, et dans son petit discours, il vous demandera humblement de bien vouloir l'excuser d'être presque obligé de s'exprimer à la première personne.

Je me fais donc un grand honneur, de voir ici aujourd'hui un aussi grand nombre de sociétaires, ayant bien voulu répondre à l'appel du Comité d'organisation du premier banquet de la Section de l'« Armorique » de Ferryville.

C'est là, pour le Bureau et le Comité des fêtes qui se dépensent, une grande satisfaction et je me fais leur interprète, pour vous dire « Bravo et Merci ».

Nous aurions été très heureux de voir à nos côtés les compatriotes des Sections de Bizerte et de Tunis.

J'ai reçu du sympathique Président de la Section de Bizerte, M. Guénédal, une lettre, dans laquelle il s'excuse de n'avoir pu être des nôtres aujourd'hui, étant retenu, ainsi que d'autres camarades de Bizerte, par le banquet des Anciens Marins, ayant lieu à cette même heure.

Il en est de même pour les camarades de Tunis, retenus ce jour en raison de l'arrivée dans la Capitale de nos chers bardes, M. et Mme Cueff et jillette, à qui ils ont tenu à réserver une digne réception.

C'est donc bien avec regret qu'il nous ont fait part de leur empêchement d'être des nôtres en personne, et ils n'ont pas manqué de dire qu'ils étaient néanmoins avec nous de cœur.

Ce premier banquet, mes chers compatriotes, m'a tout l'air d'être bien réussi.

En effet, l'endroit choisi n'est-il pas géographiquement celui qu'il fallait ?...

Ne sommes-nous pas ici, au point extrême de la région ? Le nom du restaurant « Terminus » ne le dit-il pas ?

Notre banquet a, en effet, lieu à l'endroit le plus rapproché de l'Ouest, ... le plus rapproché, par conséquent, de « Chez Nous » dont la direction nous est donnée par ce beau soleil brillant que masqueront ce soir à notre vue les crêtes de l'« Iskeul », mais qui dans sa course aura reflété sur notre chère Bretagne le témoignage de l'union des gars d'Avor, résidant en Tunisie.

A l'occasion de notre premier banquet à Tindja, je vous demanderai, mes chers compatriotes, de me permettre de rappeler ici devant vous une anecdote chère à mon cœur !...

C'est un souvenir déjà lointain puisqu'il date exactement d'un quart de siècle !...

Il y a de cela 25 ans, les bretons n'étaient certes pas aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui à Ferryville, et à cette époque il leur manquait évidemment cette organisation que nous devons être fiers de voir fleurir et prospérer en ce jour !

Je portais le col bleu, et j'avais l'honneur d'être reçu dans une famille bretonne, laquelle à l'occasion du Lundi de Pâques de l'année 1912, m'institua à passer cette journée à la campagne.

L'endroit choisi fut le « Pont de Tindja », là à 300 mètres d'ici, sur le bord de l'oued, endroit que vous connaissez tous !...

Le hasard voulut qu'en ce lieu se trouvaient réunies une demi douzaine de familles bretonnes. Inutile de vous dire combien m'avait paru agréable cette journée, où après le déjeuner sur l'herbe, nous chantâmes de jolis airs bretons, et c'est là que pour la première fois en Tunisie l'occasion me fut donnée d'entonner le « Bro Gou Ma Zadou ».

Mes chers compatriotes, j'étais bien loin de me douter qu'après une interruption de Tunisie de 3 années, (celles-ci passées au Front), je me retrouverais un jour à Tindja, présidant un grand banquet de la belle famille bretonne, et je vous déclare que c'est pour moi une joie.

Que cette journée du 11 avril 1937 ne soit pas seulement pour les vétérans bretons résidant à Ferryville une satisfaction, mais qu'elle le soit pour tous les Armoricains... qui auront à cœur de continuer sur ce sol à faire aimer leur belle Bretagne, dans la concorde et la fraternité.

Je lève mon verre en formulant ce vœu et je vous invite tous à en faire de même, en criant bien fort : « Vive l'Armorique ! ».

La réponse ne se fit pas attendre et les 150 convives crièrent d'une seule voix : « Vive l'Armorique ! ».

Chanteurs et chanteuses rivalisèrent ensuite d'entrain et de gaité et reçurent les applaudissements qu'ils méritaient.

Puis, à 16 heures, un bal endiable entraîna jeunes et vieux jusqu'aux dernières lueurs du jour.

Mais plus de 70 compatriotes ne purent se résoudre à quitter ces lieux enchanteurs et organisèrent spontanément un petit dîner familial. Ainsi la fête se prolongea-t-elle encore dans la joie et la camaraderie jusqu'à minuit sonnant, où l'on se sépara au chant du « Bro Goz Ma Zadou ».

Belle réunion bretonne en vérité, et qui laisse bien augurer de celles à venir.



LA POINTE DU RAZ. — Pointe extrême du Finistère (Finis terre).

VEILLÉE BRETONNE DU 22 AVRIL 1937

Nous avons lu en tête du présent « Bulletin » le compte rendu si élogieux de notre secrétaire général sur la tournée triomphale en Tunisie de nos

sympathiques bardes M. et M^{me} Cueff, de Pont-Aven (Finistère) et de leur ravissante fillette Annick. Il ne nous paraît donc pas opportun d'y revenir.

Toutefois, nous tenons à signaler que la séance de Ferryville était présidée par M. le contre-amiral Husson, major général, Président d'honneur de notre section, et que de nombreuses personnalités civiles et militaires y assistaient.

Avant le lever du rideau, M. Saliou, Président, se fit un réel plaisir de présenter les bardes à l'auditoire, et en quelques paroles aimables leur souhaita la bienvenue parmi leurs compatriotes de Ferryville, fiers de les recevoir et heureux de les entendre chanter les gloires de la belle Bretagne.

L'on sait que leur succès fut éclatant et qu'ils recueillirent des applaudissements enthousiastes.

Le piano était magistralement tenu par M^{me} Kalinovitch qu'accompagnait au violon, avec son habituel talent, M. Zinovitch.

Une belle gerbe de fleurs fut offerte à M^{me} Cueff, au nom du Comité, par M^{lle} Denise Saliou.

PIQUE-NIQUE DU 23 MAI 1937

C'est par un soleil resplendissant et une température particulièrement douce que les sociétaires de l'« Armorique » et leurs invités prenaient gaiement le départ le dimanche 23 mai, afin de se rendre au pique-nique qu'ils avaient organisé dans le site attrayant du bois de Boulogne, et tous, bien qu'encombrés par de volumineux couffins de victuailles, faisaient preuve d'une humeur de bon aloi.

En effet, le parcours s'effectua on ne peut plus joyeusement dans de confortables cars, qu'animaient des airs entraînants.

Les excursionnistes, rapidement rendus sur les lieux du pique-nique, choisirent chacun un endroit confortable et tranquille. Les ardents animateurs de la société s'empressèrent, dès l'arrivée, de suspendre aux basses branches des arbres de nombreuses balançoires, afin que petits et grands pussent s'adonner au plaisir de la voltige.

Les joueurs de boules, toujours aussi passionnés, mirent en valeur leurs capacités et firent de louables efforts pour décrocher la palme. Après une lutte serrée, les résultats suivants furent acquis : 1^{er} M. Blaise et M^{me} Le Nézet; 2^e M. Le Lay et M^{me} Rault; 3^e M. Monfort et M^{me} Allègre.

Une telle ardeur avait été dépensée pour ce concours, qu'il était midi lorsqu'il prit fin, et l'appétit ouvert par le grand air et l'exercice, les convives se livrèrent avec satisfaction aux joies d'un déjeuner champêtre.

Dès la fin du repas, le toujours jovial François Nicolas recruta parmi l'assistance des chanteurs insoupçonnés, parmi lesquels nous mentionnons : M^{me} Leroux, Morvan, Goulven, Le Lay; M^{me} Allègre; MM. Blaise, Le Vesle, Héliès, Grall, Morvan, Le Nézet, Monfort, etc... qui égayèrent et charmèrent l'auditoire avec de jolies chansonnettes. Pour terminer ce tour de chant, Nicolas raconta le dialogue « M^{me} Corolleur et M^{me} Kerdoncuff », qui obtint un gros succès.

Puis les jeux s'organisèrent. Les tireurs à la corde, après de gros efforts, arrivèrent à égaliser les chances; puis successivement la course des frères siamois, dans laquelle triomphèrent M. Mérien et M^{lle} Le Cuziat et la course aux œufs gagnée par M^{me} Le Roux. Les gagnants furent l'objet d'une vive ovation. Les enfants eurent leur part de distraction dans le concours des « mangeurs de gâteaux » et d'autres attractions.

Remarqué dans l'assistance la présence de M. Guénégal, président de la section de Bizerte ainsi que M. Danguy des Déserts, de la section de Tunis, et leurs familles.

Le buffet, tenu avec compétence, satisfait les plus difficiles, et tous purent étancher leur soif au mieux de leurs préférences.

Un brillant orchestre jouant tous les airs modernes, recueillit les suffrages en faisant tourbillonner jusqu'au soir les danseurs.

La journée s'avancant, les premiers partants regagnèrent Ferryville; d'autres restèrent encore, attendant le dernier car, et en profitèrent pour dîner sur l'herbe. A 21 heures, les derniers sociétaires rejoignirent Ferryville et chantant tout le long du trajet.

De nombreux coups de soleil illustrèrent cette journée, mais personne ne regrettera une aussi belle partie de campagne.

En définitive, gros triomphe pour l'« Armorique », grâce au dévouement des organisateurs.

NAISSANCE

Un garçon chez M. Prémel-Gabie, notre dévoué membre du Comité des fêtes. L'enfant, prénommé Emile-François-Marie, a eu pour parrain M. Saliou, Président de la section.

AVANCEMENTS

M. Tanguy, Président du Comité des fêtes, au grade d'officier de 1^{re} classe des Equipages de la Flotte.

M. Cadic, membre du Comité des fêtes, au grade d'officier de 1^{re} classe des Equipages.

M. Broudin, ancien membre du Bureau, promu officier d'Administration de 1^{re} classe.

A tous, nos sincères félicitations.



GABES. — Dans l'oasis.

V. — SECTION DE GABES

BUREAU POUR 1936-1937

Président : M. CORFDIR, instituteur.

Vice-Présidente : M^{me} MANTEALN, libraire, Gabès.

Secrétaire : M. PLANTEC, sergent-chef, 18^e R.T.S.

Trésorier : M. EVENO, sergent-chef, 18^e R.T.S.

Assesseurs : MM. KESCAVEN, adjudant-chef, 18^e R.T.S.

HYDRIO, sergent, 18^e R.T.S.

LÉON, sergent-chef, 18^e R.T.S.

MEMBRES ACTIFS

BERNARD, directeur d'école, à Oudref.
 CALVEZ Yves, sergent-chef, 18^e R. T. S.
 CARIOU, caporal-chef, 18^e R. T. S.
 CARIOU, caporal, 18^e R. T. S.
 CORFOIE, instituteur, à Gabès.
 DE PINSUN (M^{me}), épouse lieutenant-colonel De Pinsun,
 18^e R. T. S.
 EVELO, sergent-chef, 18^e R. T. S.
 GABEL, caporal, 18^e R. T. S.
 R. P. GUÉGUEN, curé de Gabès.
 GIRARD, caporal-chef, 18^e R. T. S.
 GROGNEC, maréchal des logis chef, 62^e R. A. A.
 GUBERT, capitaine, 62^e R. A. A.
 GUIGNARD, adjudant, 18^e R. T. S.
 GUYOT, sergent-chef, 18^e R. T. S.
 HYDRIO, sergent, 18^e R. T. S.
 JARSALI, soldat au 18^e R. T. S.
 KESCAVEN, adjudant-chef, 18^e R. T. S.
 KERMAREC, sergent-chef, 18^e R. T. S.
 LE DALL, lieutenant-pharmacien, Gabès.
 LE BLAVEC, sergent, 18^e R. T. S.
 LÉON, sergent-chef, 18^e R. T. S.
 LESCAUDRON, soldat, 18^e R. T. S.
 LE CORRE, soldat, 18^e R. T. S.
 LE FLOCH, caporal, 18^e R. T. S.
 LAUTROC-CORENTIN, brigadier-chef, 62^e R. A. A.
 MANTELAN (M^{me}), libraire, à Gabès.
 MARZIN, sergent, 18^e R. T. S.
 MOISAN, caporal-chef, 18^e R. T. S.
 PERJIN, caporal-chef, 18^e R. T. S.
 PLANTEC, sergent-chef, 18^e R. T. S.
 PRIOUX, brigadier-chef-maréchal, 18^e R. T. S.
 PURON, soldat, 18^e R. T. S.
 QUIGIER, caporal-chef, 18^e R. T. S.
 RICHARD, sergent, 18^e R. T. S.
 SAVARY, sergent, 1^{er} B. I. L.
 TOEDEN, sergent, 18^e R. T. S.
 TALBORDET, soldat, 18^e R. T. S.
 TREUSSARD, adjudant, Parc Artillerie.

Brest (Finistère).

Tréguier (Côtes-du-Nord)

Vannes (Morbihan).
Vannes (Morbihan).
Guipavas (Finistère).

Rennes (Ille-et-Vilaine).

Tréveneur (Côtes-du-Nord).
Morbihan.
Brest (Finistère).Brest (Finistère).
Morbihan.
Saint-Sauveur (Finistère).

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord)

Brest (Finistère).

La Feuille (Finistère).

Redon (Ille-et-Vilaine).

MEMBRES HONORAIRES

BIANCHI
 CHARRUE
 CANONNE, conseiller municipal.
 DE PINSUN, lieutenant-colonel au 18^e R. T. S.
 D'ABRIGON, pharmacien, Gabès.
 FÈVRE, Gabès.
 MANTELAN, tailleur, Gabès.
 SPELMAN, 18^e R. T. S.
 SOUDRAIN, 18^e R. T. S.

NOTA

La liste ci-dessus a été établie d'après les renseignements possédés par le bureau. Les sociétaires qui y relèveraient des erreurs sont instamment priés de les signaler au Secrétaire qu'ils voudront bien tenir également au courant des modifications survenant en cours d'année.

PIQUE-NIQUE DU 17 MAI 1937

Favorisé par un temps splendide, le pique-nique des bretons de Gabès s'est déroulé dans le cadre verdoyant de l'Oasis des Aoumet dans la propriété de M. le comte de Gaillard qui l'avait gracieusement mise à la disposition de l'« Armorique ».

Dès huit heures les pique-niqueurs se pressaient place de l'Oasis où avait lieu l'embarquement dans les cars de la S.T.T.A.S.

A l'arrivée, quand chacun eut choisi sa place et déposé ses victuailles, débâtèrent les jeux qui furent petits et grands en joie, et évidemment en appétit : course aux œufs (dames et messieurs), course en sacs, nous faisant attendre ainsi sans impatience l'heure du déjeuner.

Après que chacun se fut gavé qui de poulet, qui d'ortolan, les jeux reprirent de plus belle : concours de boules, chants, etc. ; dans cet élément notre sympathique Président nous fit la surprise d'une parodie de la Paimpolaise ; où Yvon part sans partir, ce qui n'est pas sans l'embêter un peu.

Tard dans l'après-midi l'on songa à regagner ses pénates, en se réjouissant du plein succès du pique-nique, succès qui fait le plus grand honneur à notre actif Comité et l'on se sépara non sans demander le renouvellement de pareille fête, et en se disant « Kenavo à wech al ».

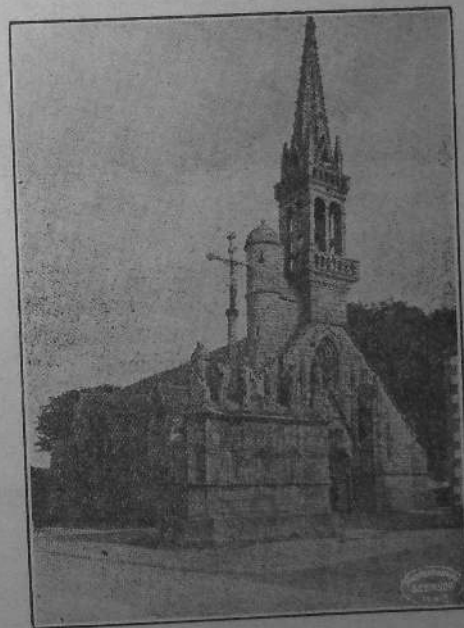
EVENEMENTS SURVENUS

AVANCEMENT

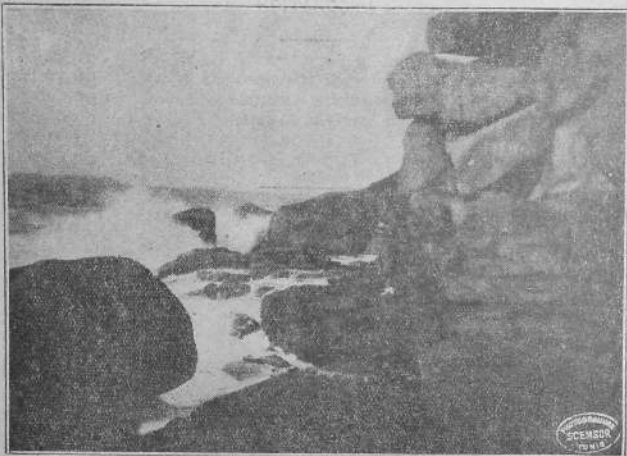
La section de Gabès est heureuse d'adresser ses vifs compliments à son Président, M. Corfidir, qui vient d'être nommé directeur d'École à Tadjerouine, et tout en déplorant la perte que lui cause son départ, elle lui présente ainsi qu'à sa famille ses meilleurs vœux de bon séjour dans sa nouvelle résidence.

DECORATION

C'est avec un vif plaisir que nous relevons dans la liste des décorés de la Médaille Militaire le nom de notre camarade Le Blavec, sergent au 18^e R.T.S. L'« Armorique » est heureuse de le féliciter sincèrement en cette occasion.



Eglise et Calvaire de N.-D. DE CONFORT
près de DOUARVENNE (Finistère) — XVII^e siècle



PLOUMANACH (Côtes-du-Nord). — Effets de vagues sur les rochers

IV. — RUBRIQUE GENERALE

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Au grade de Commandeur :

M. Armand Guillon, Résident général de France, Président d'honneur de l'« Armorique ».

Au grade d'Officier :

M. André Graignic, contrôleur civil, à Tunis.

Au grade de Chevalier :

M. Albert Fort, directeur de la C^e du Port, Président de la Chambre de Commerce, à Bizerte.

Dans l'Ordre de l'Ahed-el-Amame

Au grade de Commandeur :

M. Armand Guillon, Résident général de France, Président d'honneur de l'« Armorique ».

Dans l'Ordre Beylical du Sang

M. Armand Guillon, Résident général de France, Président d'honneur de l'« Armorique ».

Dans l'Ordre du Nichan Itikhar

Au grade d'Officier :

M. Emile Cuff, barde populaire breton, à Pont-Aven (Finistère);
M. Gaston Levavasseur, attaché aux services financiers à la Société Générale, à Tunis;
M. le capitaine Le Mintier de Lehellec, officier d'ordonnance du général commandant supérieur des troupes de Tunisie.

Au grade de Chevalier de 1^{re} classe :

M^{me} Jeanne Cuff, bardesse populaire bretonne, à Pont-Aven (Finistère).

Dans l'Ordre du Ouissam Alaouite (Maroc)

Au grade de Commandeur :

M. Antoine Guillemot, Président de la Chambre des Requêtes de l'Ouzara, Président honoraire de la Section de Tunis.

Dans l'Ordre Royal du Phénix de Grèce

Au grade d'Officier :

M. le lieutenant de vaisseau Lorin, officier d'ordonnance de M. le Résident général.

Médaille de l'Éducation Physique

Médaille d'or :

M. Joseph Tanguy, officier des équipages de 1^{re} classe, commandant de la C^e des sapeurs-pompiers de la 4^e Région Maritime, Président du Comité des Fêtes de la Section de Ferryville.

Médaille de bronze :

M. Francisque Geffrain, rédacteur à « L'Ouest-Eclair », à Saint-Brieuc, membre honoraire de la Section de Tunis.

Dans l'Ordre du Mérite Agricole

Au grade de Chevalier :

M. le lieutenant de vaisseau-Lorm, officier d'ordonnance de M. le Résident général.

Médaille d'Honneur des Epidémies

Médaille de bronze :

M. Albert Guyader, contrôleur civil suppléant, à Stax.

UNE BELLE VICTOIRE REGIONALISTE

VERS L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL DE LA LANGUE BRETONNE

La Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés a tout récemment voté une « proposition de résolution » invitant le Gouvernement à « étudier dès maintenant et à réaliser, de manière progressive, l'enseignement de la langue bretonne, parallèlement à celui du français, dans toutes les écoles primaires publiques et les écoles primaires supérieures du Finistère et de la partie bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ainsi que dans les écoles normales, les collèges et les lycées de ces trois départements ».

C'est là un beau succès dont il convient de féliciter sans réserve l'ardente équipe du jeune et sympathique Yann Fouéré, Président d' « Ar Vretonned er Skol » qui a su mener, avec tant d'heureuse activité, la campagne décisive auprès des Conseils généraux et municipaux et des grandes associations économiques et culturelles.

Il faut espérer que cette « proposition de résolution » obtiendra à brève échéance le blanc-seing du Parlement et que l'enseignement du breton, réclamé par la quasi unanimité des assemblées départementales et communales, sera — enfin — effectif.

GLOIRE A LA LANGUE CELTIQUE !

O langue glorieuse ! O langue maternelle !
Tu sembles, dans les temps, devoir être éternelle.
Vitrice des vainqueurs et des invasions,
Tu peux servir d'exemple aux vieilles Nations.
Tu restes réfractaire au mélange des races.
Les avides Romains, et les Northmans voraces,
Les hardis Espagnols, les Anglais ennemis
Ont souillé notre sol, et ne l'ont pas soumis.
O vieille langue, avec tes allures sauvages,
Tu survis aux rochers qui peuplent nos rivages :
Tu résistes ! mais eux, ces lâches de granit,
Se laissent entamer par le flot qui hennit.
Ils s'émiettent, jetant au vent leurs grains de sable...
Pendant que toi, du moins, tu vis impérissable.

FREDERIC LE GUYADER.
L' « Ere Bretonne ».



LA POPULATION EN BRETAGNE

Finistère.....	756.793 habitants
Loire-Inférieure.....	659.428 —
Ille-et-Vilaine.....	565.766 —
Morbihan.....	542.248 —
Côtes-du-Nord.....	531.840 —

TOTAL..... 3.056.075 habitants

MONSIEUR RAOUL

Archidiacre de Carthage,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Président d'Honneur de l' « Armorique »

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris — au moment de mettre sous presse — la mort de notre vénérable Président d'Honneur Mgr. Jean-Marie Raoul, Archidiacre de Carthage.

Tous les Bretons de Tunisie s'inclinent avec émotion devant cette grande et noble figure qui disparaît. Ils savent, en effet, tout ce que « L'Armorique » doit à Mgr. Raoul dont l'inaltérable bonté s'exerçait si souvent envers ses compatriotes, et à ce titre, il a acquis des droits à la reconnaissance de tous ceux qui l'ont approché.

Sa vie, toute d'abnégation et de dévouement, fut d'ailleurs entièrement consacrée aux humbles et aux déshérités — sans distinction de race ni de religion — ce qui lui attira le respect et la vénération de toute la population de la Régence, sans exception.

Né à Ploudalmézeau (Finistère), le 13 février 1859, Mgr. Raoul fit ses études théologiques au Petit Séminaire de Pont-Croix, jusqu'au jour où, en 1882, répondant à l'appel du Cardinal Lavignerie, Supérieur de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique, il s'embarqua pour la Tunisie au lendemain de l'occupation et de l'organisation du Protectorat.

Successivement professeur à Sousse, Vicaire à La Goulette, secrétaire particulier de S. G. Mgr. La Passadière, aumônier militaire à l'Hôpital du Belvédère, puis à Gabès — aux confins de l'immense désert — et à Sfax, il est appelé, en 1900, au poste de Vicaire général et de Curé de la Cathédrale de Tunis qu'il occupera pendant 24 ans.

Enfin, il est bientôt nommé Chanoine titulaire de la Primatiale de Carthage et devient, en 1930, Archidiacre du Diocèse et Supérieur général des Communautés Religieuses.

Mais que la sécheresse d'une biographie rend mal l'impression qui se dégage de cette vie si bien remplie d'un homme honnête, dévoué et bon !

Ainsi, pendant 56 ans, Mgr. Raoul aura exercé, en Tunisie, son admirable ministère qui s'alliait si intimement chez lui avec le secret désir de faire connaître et aimer la France.

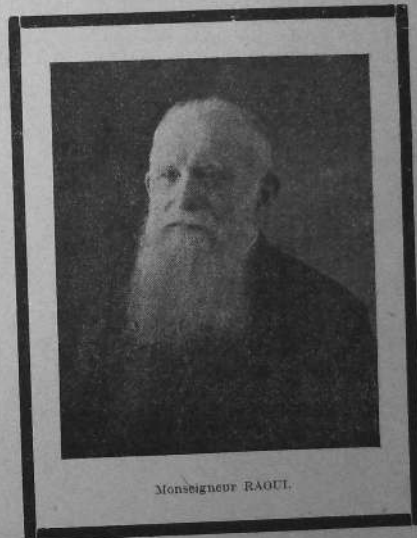
Il faut dire qu'il y réussit pleinement et le Gouvernement de la République tint à consacrer officiellement ses éminents services en le créant, en 1932, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nos compatriotes n'ont certainement pas oublié l'émouvante manifestation qui eut lieu à cette époque à Tunis, et au cours de laquelle l'Amiral Barthes épingla sur la poitrine de Mgr. Raoul la magnifique croix qui lui fut offerte par toutes les sections de « L'Armorique » en témoignage de reconnaissance et d'affection.

Ses obsèques ont été célébrées solennellement, en la Pro-Cathédrale de Tunis, en présence d'une foule considérable et particulièrement recueillie, parmi laquelle les plus hautes personnalités civiles et militaires de la Régence, comme les plus humbles et les plus malheureux, venus rendre un dernier hommage à cet homme de bien.

Une importante délégation de « L'Armorique », conduite par son Président, à laquelle s'étaient joints plusieurs sociétaires de Bizerte et de Ferryville, l'a accompagné à sa dernière demeure.

Tous les Bretons de Tunisie conserveront pieusement, nous en sommes certains, le souvenir de leur vénérable et regretté Président d'Honneur, qui déploya en ce pays tant de belles et nobles qualités françaises et bretonnes.



Monsieur RAOUL.

C'est bien, en effet, la bonté permanente du Celta, si fortement marquée en lui, qui a permis à Mgr. Raoul d'exercer son apostolat avec cet esprit d'abnégation et de sacrifice et avec cette douceur qui lui gagnèrent la confiance de tous et la sympathie générale.

Au moment où la terre tunisienne qu'il a servie avec tant de dévouement se referme à jamais sur sa dépouille mortelle, nous saluons avec émotion la mémoire de Mgr. Raoul et présentons à sa famille nos condoléances les plus sincères et les plus attristées.

REMERCIEMENTS

Nous avons à cœur, chaque année, en terminant notre « Bulletin », de remercier la grande Presse tunisienne pour le concours désintéressé qu'elle ne cesse, en toutes circonstances, d'apporter à notre Société.

Nous remercions aussi les grands journaux régionaux bretons : « *Le Nouvelliste de Bretagne* », « *L'Ouest-Eclair* », « *La Dépêche de Brest* », « *Le Moniteur des Côtes-du-Nord* », « *L'Electeur des Côtes-du-Nord* », qui nous ont toujours très largement ouvert leurs colonnes pour l'insertion de nos comptes rendus d'Assemblées générales, fêtes, etc..., ainsi qu'à « *La Bretagne à Paris, en France et aux Colonies* » qui, à différentes reprises, a publié des photographies de nos manifestations.

Nous devons enfin une mention spéciale à notre sympathique compatriote, M. Francisque Geffrain, rédacteur à « *L'Ouest-Eclair* », à Saint-Brieuc, qui ne cesse depuis de nombreuses années, de nous apporter une collaboration aussi précieuse que cordiale dans la diffusion de nos communiqués, le recrutement de nos adhérents, l'illustration de notre « Bulletin » et tout ce qui peut servir, en Bretagne, la cause de notre cher groupement.

